

# ovni

*Présence*

## PRODIGES DANS LES BLES !

ISSN 0223-0976



Les formes géométriques complexes apparues dans les champs céréaliers anglais sont-elles la conséquence d'un phénomène météo inconnu ou l'œuvre d'un groupe non identifié ? (Voir dossier p. 17.)



A Trans-en-Provence

# RENCONTRE DU 2<sup>e</sup> TYPE

DIX ANS APRES, RETOUR SUR UN GAS D'EXCEPTION...

3 - Edito : Lavande contre luzerne sauvage

3 - Clips and claps I

5 - Retour à Trans-en-Provence :  
*medicago minima* par Jacques Vallée

11 - Le bilan scientifique :  
*dix ans après ! traces à Trans*  
par Michel Bounias

14 - Clips and claps II

15 - Grand-messe rationaliste à Bruxelles  
*raout ratio pour true unbelievers*  
par Jacques Scornaux

17 - Un entretien avec G.T. Meaden  
*vortex plasmatique et crop circles*

23 - Cercles et faussaires dans les blés  
*Rouletaille contre Sherlock Holmes*  
par Raoul Robé

28 - Quelques perspectives sur les enlèvements  
par Claude Maugé

29 - Lovecraft et les soucoupes ?  
par Frédéric Dumerchat et Pierre Lagrange

30 - Un livre sur le voyant-frontalier de Giubiasco  
par Bruno Mancusi

30 - Animaux fabuleux : entre folklore  
et cryptozoologie  
par Jean-Louis Brodu

31 - Observations suisses

32 - Fort et usages de Fort  
par Jean-Louis Brodu

33 - Readers' corner :  
Contributions de  
Pierre Szelechowski,  
Dante Minazzoli,  
Dominique Caudron,  
Aimé Michel, Jean Sider  
et Filip Reksom



## Ovni-Présence

Trimestriel n° 46  
Août 1991

Ovni-Présence : un simple jeu de mots ou une affirmation ? Ni l'un ni l'autre, simplement la constatation qu'un phénomène existe, quel qu'il soit, sa présence demeure.

Ovni-Présence est une publication de SOS-Ovni, association sans but lucratif ayant pour objet l'étude du phénomène ovni ainsi que la publication d'informations sur le sujet. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction, de quelque manière que ce soit ou adaptation, même partielle, de texte, dessin ou photo est rigoureusement interdite. Une autorisation peut être accordée sur demande écrite adressée au

directeur de la publication et à condition de citer l'auteur, la source et l'adresse de la revue.

Rédacteur responsable : Yves Bosson.

Comité de rédaction : Frédéric Dumerchat, Michel Hertzog, Pierre Lagrange, Bruno Mancusi, Bertrand Méheust.

Directeur de la publication : Perry Petrakis.

Rédaction, abonnements, administration :  
• SOS-Ovni - BP 324, F-13611 Aix-en-Provence  
Cédex 1. C.C.P. : 7497 19 B Marseille (pour la France uniquement).

• Ovni-Présence, C.P. 25, CH - 1800 Vervey 1.  
C.C.P. : 18-5723-5 (Suisse et autres pays).

SOS-OVNI (16) 42.20.18.19 (24 h/24). Registre des observations d'ovnis en Suisse (ROOS) - Tél. : 037/61.35.16. Minitel : 36-15 - Code d'accès : SOS-OVNI  
Télex : 410 777 F SOSVNI - Minitel

Photocomposition, photogravure : Compographie - Montlimar

Impression : La Page Blanche - Marseille

En couverture : le cas de l'ovni de Trans-en-Provence, interprétation artistique de Benoît Roux. Cartouche : cercle apparu à Cheesefoot Head en 1990 (diamètre du cercle intérieur : 12 m, diamètre total : 28,90 m, largeur de l'anneau : 1,10 m). Photo © Gilles Durand - VECA 90.

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro : Gilles Durand, Michel Fiquet, Eric Maillot, Thierry Pinvidic, Patrice Serry, Guest star : Charles Fort. Dessinateurs : Gilles Barrés et Benoît Roux.

Dépôt légal : à parution.

Commission paritaire n° 61901.

© Ovni-Présence 1991

BAR  
RES  
U

## Lavande contre luzerne sauvage

Lorsqu'en 1965, deux humanoïdes fraîchement débarqués de leur soucoupe aperçoivent incidemment un cultivateur de lavande qui passait par mégarde dans leur champ de vision (on saura plus tard que ce dernier répondait au patronyme de Maurice Masse), ils ne se doutaient pas encore que leur signalement ferait rapidement le tour de la planète. Et de fait, le petit village de Valensole, près duquel se déroula cette rencontre du troisième type (\*), devint bien vite le haut-lieu de la soucoupologie française(\*\*).

Seize ans plus tard, 55 km plus au sud-est, Trans-en-Provence, un autre petit village, focalisera progressivement l'attention des gendarmes, des amateurs d'ovnis, des scientifiques et des journalistes. C'est qu'un ovni avait eu l'outrecuidance de se poser dans la propriété de Renato Niccolai, qui plus est, en sa présence, y laissant même quelques traces. Des traces qui constituent la pierre angulaire de cette affaire (car ici, pas d'humanoïdes ou de comité d'accueil, contrairement à Valensole) : une analyse des échantillons de luzerne sauvage effectuée par Michel Bounias mettra par contre en évidence une dégénérescence du tissu cellulaire. Du coup, c'est tout le leadership de Valensole qui est remis en cause...

1981 - 1991 : dix ans après, le temps d'un premier bilan venu, nous vous proposons deux contributions inédites, de Jacques Vallée (une ré-enquête et de nouvelles analyses, voir p. 5) et de Michel Bounias (le point sur ses travaux scientifiques, à lire en page 11).

Egalement dans ce numéro : vrais ou faux cercles ? C'est tout le débat actuel qui anime le milieu hétérogène des « céréalogistes », ces spécialistes de l'étude des ronds dans le blé, qui se recrutent parmi les ufologues et les fortéens (voir OP n° 36/37). Nous vous présentons les deux hypothèses principales : celle de l'implication d'un « vortex plasmatisque », avec l'interview de son « promoteur » G.T. Meaden, en p. 17 — qui séduisit une majorité de chercheurs, mais se trouve en perte de vitesse depuis l'apparition des formes très particulières de l'été 90 — et celle d'une fabrication humaine, actuellement la plus en vue, dont nous parle Raoul Robé, p. 23. La moisson de cercles de cet été pourrait bien, à cet égard, être décisive... Y.B.

(\*) Pour plus de détails, on consultera OP n°43/44, p. 9.

(\*\*) Quoiqu'en pense un certain Marius Dewilde, autre « observé » du troisième type !

## CLIPS & CLAPS

## CLIPS & CLAPS

### BOULES DE LUMIERE ORANGE

Greg Long, représentant du MUFON (Mutual UFO Network) pour l'Oregon, a passé ces dernières années à recueillir et à étudier les cas de boules de lumière orange, avec notamment l'idée de tester le modèle géophysique de Michael



Persinger. Cherchant à circonscrire le phénomène, il l'a analysé dans le cadre d'une mini-vague survenue au sein de la réserve indienne de Yakima. Il livre aujourd'hui les résultats de son travail dans un ouvrage que vient de publier le Center for UFO Studies, fondé par le regretté J. Allen Hynek. Vous pouvez com-

mander cet ouvrage, intitulé *Examining the Earthlight Theory - The Yakima UFO Microcosm*, en envoyant 19.95\$ au CUFOS, 2457 W. Peterson Ave., Chicago, IL 60659, USA. P.L.

### ENLEVEMENT EN COLOMBIE ?

Selon l'AFP, un paysan colombien de 57 ans affirme avoir été enlevé par des humanoïdes « de couleur jaune métallique, sans traits humains », le 2 avril à l'aube. Attiré par une étrange lumière alors qu'il sortait de sa maison située à Tenjo (40 km au nord de Bogota), il découvrit un engin de 3 m de haut et 3 m de large ayant la « forme d'une bouteille de bière ». Les trois occupants de l'ovni auraient embarqué pour un voyage (sans plus de précisions) et auraient communiqué avec lui par télépathie. Cette histoire est évidemment à considérer avec prudence, non seulement à cause de la date (proche du 1<sup>er</sup>

avril !), mais aussi du fait que le ravi s'est empressé de raconter son histoire à la radio et à la TV. B.MI

### FRINGUES !

L'affaire du crash de Roswell en juillet 1947, vous connaissez ? Bien sûr ! Eh bien, en attendant qu'un ami de passage dans cette ville sèche du Nouveau-Mexique vous adresse une sympathique carte postale, vous pourrez toujours arborer fièrement le T-shirt de « ceux qui savent », à commander (12.00\$ port compris) au J. Allen Hynek Center for UFO Studies, 2457 W. Peterson Ave., Chicago, IL 60659, USA. P.L.



## ■ OVNIS ET GUERRE DU GOLFE

Mais oui, il y avait un lien entre les ovnis et la guerre du Golfe persique (du 17 janvier au 28 février) et pas seulement à cause de l'utilisation de RPV (voir OP n° 42) et du fameux chasseur « furtif » F-117A, accusé par certains d'être à l'origine de la vague belge (voir OP n° 45) :

- Une fausse alerte au missile Al-Abbas irakien, en Israël, a été causée par la rentrée atmosphérique de débris d'un satellite soviétique (*La Tribune de Genève*, 8/2).

- Par analogie avec le sigle UFO, les femmes séoudiennes ont été baptisées BMO (*black moving objects*, objets noirs mouvants) par les soldats anglo-saxons. Plus galants que ça... (*24 Heures*, 12/2, qui cite le *Sunday Times*).

- Terminé en 1982, le grandiose monument au Soldat inconnu de Bagdad garde toute son actualité. Œuvre de l'architecte italien Marcello d'Olivo, il a coûté 120 millions de dollars et « évoque un disque prêt à s'envoler, complètement vide à l'intérieur et dépourvu de piliers ». Le « disque » abrite une sculpture cubique de l'artiste irakien Kaly el-Rhaal symbolisant la mort (*Le Matin*, 28/2). B. Mi

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA VAGUE BELGE

Société Belge d'Etude  
des  
Phénomènes Spatiaux

Av. Paul-Janson 74  
B - 1070 Bruxelles

Revue Infoespace

### CLIQUEURS :

Yves BOSSON  
Pierre LAGRANGE  
Bruno MANCUSI  
Jacques SCORNAUX

## ■ MORT D'HENRI LÖTJE

Le célèbre ethnologue français Henri Lotje est décédé le 26 mars 1991 à l'âge de 87 ans. Lotje était « le » spécialiste des civilisations qui se sont succédées au Sahara, lorsque celui-ci n'était pas encore désertique. Il a notamment révélé au monde la richesse de l'art rupestre du Sahara et en particulier du Tassili. C'est dans cette région qu'il a découvert des représentations de personnages de très grande taille, dont, selon ses propres termes, « le contour évoque l'image que nous nous faisons communément des Martiens ». Ce qui n'était dans l'esprit de Lotje qu'une comparaison non dénuée d'humour a été pris dans un sens plus littéral par nombre d'ufologues et d'archéologues parallèles, qui ont cru y voir des êtres venus de l'espace. Il faut reconnaître que certaines gravures sont impressionnantes : ces personnages (dieux ou prêtres ?) ont une tête de forme bizarre, ou bien une tête ronde et surdimensionnée, comme recouverte d'un casque (masque cérémoniel ?), des plis au poignet et au coude évoquent un scaphandre, et ils sont parfois entourés de silhouettes plus petites en position de prière que d'aucuns n'ont pas manqué d'interpréter comme des hommes vénérant des civilisateurs extraterrestres... On peut toujours rêver... J.S.

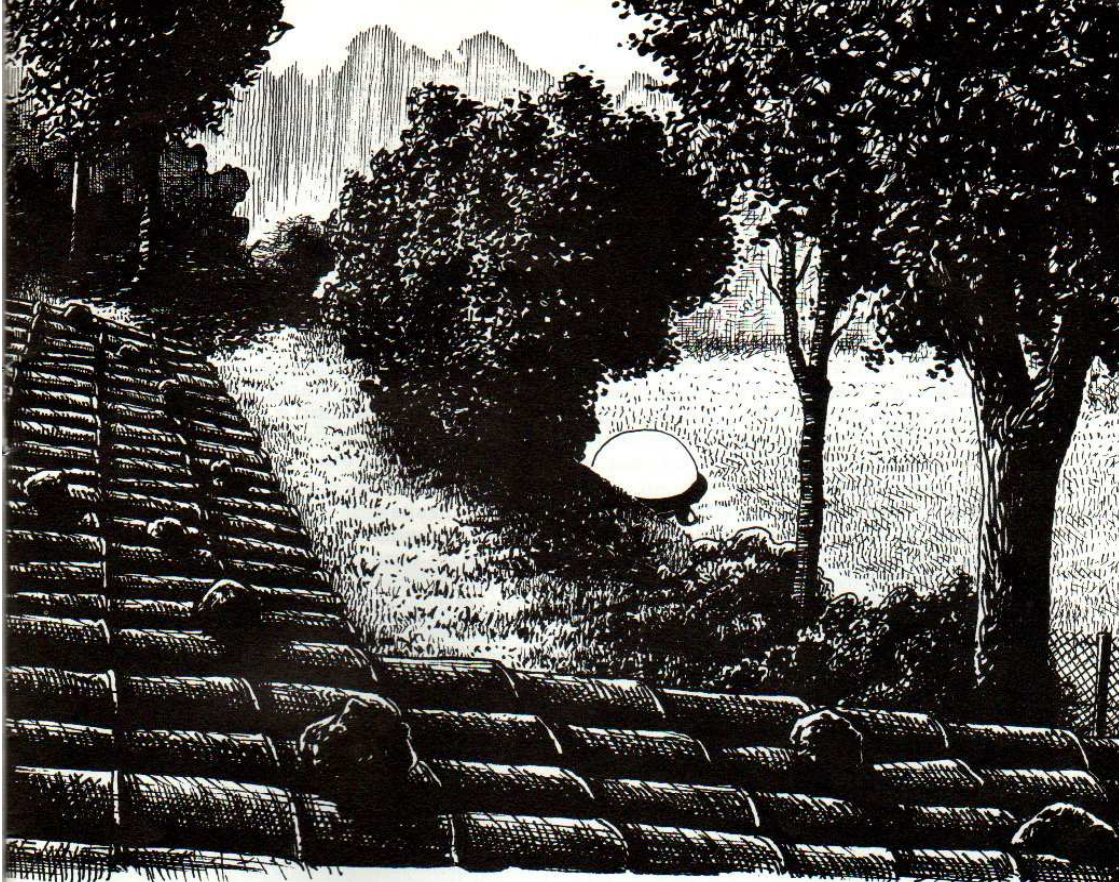
## Cinquièmes Rencontres Européennes de Lyon du 18 au 20 mai 1991

Cinq ans déjà ! Le congrès de Lyon, organisé chaque année par Perry Petrakis, est désormais devenu une institution. Cette année, environ 50 personnes étaient présentes, de France, Belgique, Suisse, Allemagne, Italie, Chine et URSS. Les thèmes exposés étaient les suivants : conservation des archives ufologiques (groupe SCEAU), l'ufologie soviétique (Boris Chourinov), analyse d'une photo prise lors de la vague belge (Frank Boitte), questions sur la vague belge (Jacques Scornaux), l'ufologie chinoise (Shi Bo), analyse critique des enlèvements européens dans l'étude de Thomas E. Bulford (Paolo Toselli) et les « cercles anglais » (groupe VECA 90).

B. Mi  
Les Actes sont disponibles au prix de 100 FF/25 FS (+ 20 FF/5 FS de port et d'emballage). Les exposés de B. Chourinov et J. Scornaux n'y figurent pas. On reconnaît ci-dessous B. Chourinov (g.) et Shi Bo (dr.).



Les  
OVNIS  
sur  
MINITEL  
36-15  
SOS OVNI



1981-1991 :

Dessins Benoît Roux

## Retour à Trans-en-Provence

• par Jacques Vallée

*Le site de l'observation d'ovni de Trans-en-Provence, survenue en 1981, a fait l'objet d'une visite de Jacques Vallée en 1988. Les résultats des entretiens avec le témoin et sa femme, de même que l'analyse, effectuée par un laboratoire américain, d'échantillons prélevés lors de l'enquête initiale, viennent à l'appui des conclusions des scientifiques français consultés par le CNES et de la déposition du témoin.*

*On a en particulier constaté que l'échantillon prélevé en surface ne différait de celui prélevé en profondeur que par la présence de matières biologiques (végétaux et insectes) à la surface. On n'a décelé aucune trace de poudre de ciment, d'huile ou de contaminants chimiques qui aurait pu témoigner de la présence de tracteurs ou d'autres véhicules utilitaires sur le site.*

## Rappel des faits

Le jeudi 8 janvier 1981, un phénomène remarquable a été observé dans les environs du village français de Trans-en-Provence par un témoin unique, M. Renato Niccolai, qui a fait état de l'atterrissage brutal d'un objet volant et des traces annulaires que celui-ci a laissées sur le sol. La gendarmerie et, par la suite, plusieurs chercheurs et laboratoires relevant du gouvernement français ont analysé en détail tant le témoignage verbal que les traces physiques<sup>(1, 2)</sup>. En particulier, Michel Bounias a établi un rapport relatif aux effets que le phénomène a produits sur les plantes poussant à cet endroit<sup>(3)</sup>.

Depuis l'étude officielle et l'analyse du Dr Bounias, un certain nombre d'enquêteurs français indépendants ont mené leurs propres études sur le cas de Trans-en-Provence et ont notamment enquêté auprès des voisins des témoins. Ces enquêtes ont révélé que l'un des voisins se souvenait avoir observé sur la propriété de M. Niccolai un véhicule utilisé pour des forages<sup>(4)</sup> ; on a spéculé sur le fait que les roues d'un véhicule manœuvrant sur le site auraient fort bien pu produire les traces en question. On a en outre fait observer qu'un travail de forage fait appel à des substances comme du ciment en poudre, ainsi que de la baryte, de la bentonite et un produit lubrifiant appelé *foramousse*, qui auraient pu affecter les plantes. Ces spéculations, s'ajoutant à notre désir de donner suite aux travaux d'analyse antérieurs, nous ont incité à rouvrir le dossier.

## Visite du site

Le 19 novembre 1988, l'auteur et sa femme (psychologue de formation) se sont rendus sur le site du phénomène de Trans-en-Provence en compagnie du Dr Bounias. Le temps était sec et clair lorsque nous sommes arrivés chez M. et Mme Niccolai, qui se sont montrés tout à fait coopératifs devant nos demandes et ont répondu patiemment à nos questions pendant deux heures.

M. Niccolai nous a dit que le puits, que l'on aperçoit clairement quand on arrive de l'ouest, a été construit en 1966, en même temps que l'habitation principale. On a trouvé de l'eau à une profondeur de 13 m. Le puits est situé sur le devant de la maison, du côté opposé au lieu de l'événement. Le témoin nous a aussi montré le petit abri qu'il avait construit à l'époque de l'observation. Cet abri était destiné à accueillir une nouvelle pompe, immédiatement au-dessus de la terrasse où

se situe le puits. De cet endroit, on a une vue étendue et plongeante sur le terrain plat qui se trouve derrière la maison, en direction de l'est.

Nous avons relevé plusieurs autres constructions à proximité : une petite maison de pierres sans étage près de l'abri à pompe, les ruines d'une cabane de pierres à une seule pièce, plus haut sur la colline, et une cavité circulaire bordée de pierres à l'extrémité orientale de la propriété. Cette cavité avait servi autrefois de dépôt d'ordures. Seuls la petite maison et l'abri à pompe montrent des traces de travaux de maçonnerie remontant à moins de dix ans.

Au moment de notre visite, la plus grande partie du site était couverte de gazon sauvage et de mauvaises herbes. Il y avait quelques zones de terre nue le long du chemin, mais toute trace de l'événement avait depuis longtemps disparu.

Nous avons longuement questionné M. et Mme Niccolai à propos de la chronologie et de la nature des travaux réalisés dans la propriété depuis qu'ils l'ont acquise. Ils nous ont déclaré avoir acheté la propriété en 1966 et que la zone où s'est produit l'événement était à l'origine couverte de vignes. Deux ans plus tard (vers 1968-1969), ils ont fait enlever une partie des éboulis provenant du flanc de la colline afin de niveler cette étendue de terrain et ont consolidé la pente à l'aide d'un mur de soutènement qui s'étend depuis l'habitation principale jusqu'à la limite orientale de la propriété. De cet endroit, un chemin de terre rejoint, en faisant une boucle, la voie d'accès non revêtue qui se raccorde en contrebas à une route à deux voies. Le site est à environ quatre mètres au-dessus du niveau de la voie d'accès.

Interrogé à propos de l'emploi de produits chimiques, de matériaux de construction, de tracteurs ou d'autres équipements sur le site, M. Niccolai a déclaré qu'il n'avait absolument pas déversé de ciment ou d'autres substances analogues sur le sol dans ces parages. Il importe de noter qu'un second puits a été creusé, jusqu'à une profondeur de 33 m, environ 18 m à l'est du mur arrière de la maison et quelque 30 m à l'ouest du site de l'événement. M. Niccolai nous a déclaré que des équipements ont effectivement été amenés sur les lieux pour effectuer ce travail, mais que les appareils de forage ont été introduits par la voie d'accès principale et que le véhicule n'a pas évolué sur le site de l'événement. Et surtout, ce travail a été accompli en 1984, c'est-à-dire 3 ans après l'observation. Les échantillons végétaux les plus récents préle-

vés par le Dr Bounias ont été recueillis en 1983, un an avant le forage de ce puits. Aucune pompe n'a été installée et le puits n'a pas été mis en service, dans l'attente de la vente éventuelle de cette parcelle de la propriété.

Une conversation privée avec Mme Niccolai a mis au jour ce qu'elle avait ressenti au moment de l'observation : après que son mari lui eût raconté ce qu'il avait vu, elle avait éprouvé de sérieuses préoccupations pour sa santé. Quelque temps auparavant, il avait souffert de problèmes cardiaques et le médecin lui avait prescrit des repos fréquents. Commença-t-il à avoir des hallucinations ? Elle était tellement soucieuse qu'elle n'avait pas pu trouver le sommeil cette nuit-là. Le lendemain, elle avait mis ses voisins (M. et Mme Morin) dans la confiance, non pas pour

engager un vain bavardage, mais pour s'enquérir de leurs conseils ; c'est parce qu'il estimait que c'était son devoir de citoyen que M. Morin, qui est inspecteur des impôts, a insisté pour que l'on appelle la gendarmerie.

L'impression que nous avons de M. Niccolai est qu'il s'agit d'un homme tranquille qui tient beaucoup à ce que l'on respecte sa vie privée. L'hypothèse que le témoin aurait concocté une supercherie pour faire parler de lui n'est pas étayée par l'observation de son comportement, que ce soit au moment de l'événement ou dans les années qui ont suivi. En effet, il a refusé à plusieurs reprises de passer à la télévision française et de donner des interviews aux médias, à l'exception d'une seule émission de télévision où des représentants du CNES étaient présents(\*). Il est difficile également de croire que M. Niccolai, si

## L'ovni de Trans : descriptions et schémas

### • Enquête du GEPAN

L'engin avait la forme de deux assiettes renversées l'une contre l'autre. Il devait mesurer environ 1 m 50 de hauteur. Il avait la couleur du plomb. Cet engin avait une nervure tout autour de sa circonférence (p. 16).

Sous l'appareil, j'ai vu deux genres de pièces rondes (p. 17, ligne 2) qui pouvaient être des « réacteurs » ou des « pieds ». Il y avait aussi deux trappes. Les deux « réacteurs » ou « pieds » dépassaient légèrement sur 20 cm en dessous du corps de l'appareil. Quatre « plots » lui apparaissent plus sombre que le reste (p. 21).

Note technique n° 16

### • Enquête Lumières dans la Nuit

Une sorte de véhicule ovoïde ayant la

forme générale de deux demi-sphères de volume inégal, nettement séparées par un rebord plat, saillant, dépassant d'au moins 15 cm et faisant un anneau tout autour de la masse métallique de type plomb aluminium. L'ensemble est lisse et compact. Le diamètre horizontal est plus important que sa hauteur. La partie supérieure dépasse le mur de la restanque.

Le témoin compare les accessoires sous le véhicule à quatre *seaux de maçon*.

**Note :** La hauteur comprise entre 2 m et 2 m 50, en prenant comme repère le haut du mur, est incompatible avec le diamètre décrit et les marques au sol. L'ovni aurait alors la forme d'une boule et non d'un disque.

Lumières dans la Nuit n° 207, p. 12, col. 2.

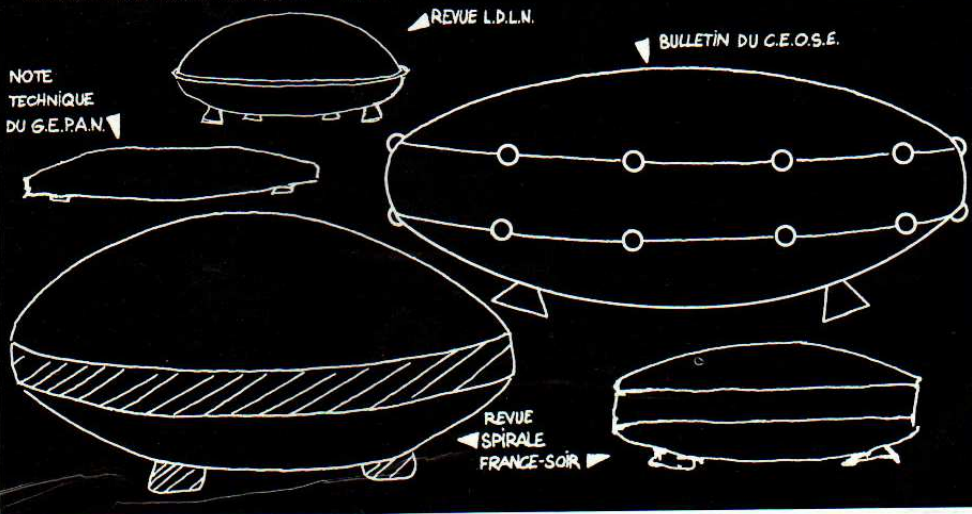
### • Enquête C.E.O.S.E. : « Il y avait autour de l'objet comme une ceinture de « gros rivets », enfin, à ce qu'il me semblait ».

Quand l'objet s'est élevé, le témoin a (semble-t-il) cru voir comme des *espèces d'aspérités*, quatre ?

### • Enquête Michel Figuet : « Je n'ai jamais dit qu'il y avait des gros rivets autour de l'anneau, pourquoi pas un ovni en fer forgé ! ».

« Il y avait deux pieds déployés sur un côté et deux autres non visibles mais à leur place une circonférence de deux trappes ».

Digest et note :  
Michel Figuet



son récit initial n'avait été qu'une plaisanterie, ne se serait pas confessé à sa femme lorsqu'il s'est rendu compte à quel point l'événement la bouleversait.

Lorsque nous avons informé M. et Mme Nicolai des allégations relatives à la présence d'équipements de forage sur leur propriété, ils ont calmement répondu qu'il n'y avait eu aucun travail de forage avant 1984 et que les voisins qui en avaient fait état devaient tout simplement avoir fait une erreur sur la date. L'analyse du sol réalisée par le GEPAN n'avait mis en évidence aucun des composés (comme le ciment) cités comme causes possibles des altérations observées dans les plantes au niveau local. Il restait toutefois une possibilité de vérification, à savoir une comparaison entre le sol à la surface même de l'anneau et le sol au même endroit, mais juste en dessous de la surface. M. Velasco a aimablement communiqué à l'auteur des échantillons (étiquetés Q1 et Q2) qui avaient été recueillis en même temps que les échantillons principaux, mais n'avaient pas été utilisés dans l'analyse faite par le GEPAN. Nous avons été en mesure de réaliser une série d'essais sur ces échantillons.

## Analyse des échantillons

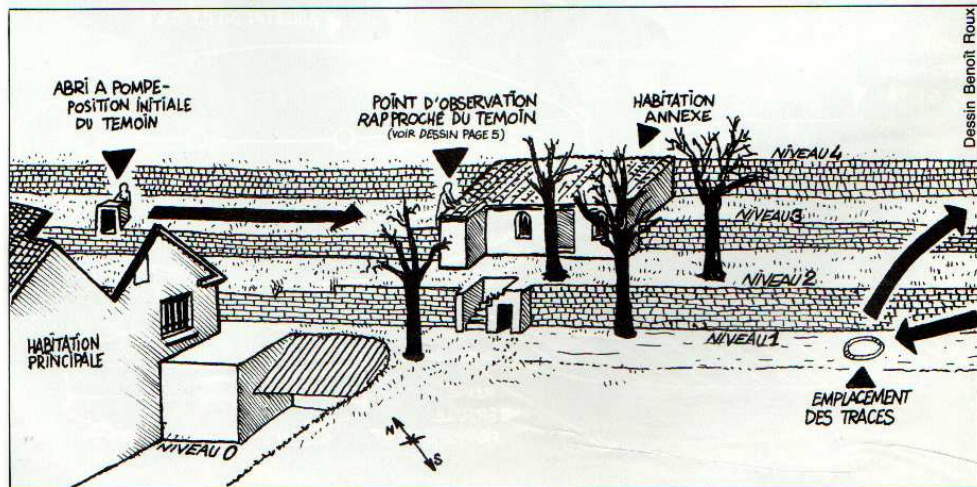
Les échantillons Q1 et Q2 ont été soumis en 1988 à un certain nombre d'analyses dans un grand laboratoire californien bien équipé, qui était capable de traiter aussi bien des échantillons biologiques que des substances physiques. Il n'existe malheureusement aux États-Unis aucun organisme civil analogue au GEPAN et l'analyse d'indices physiques censés être associés à des phénomènes ovnis se

heurte encore à de grandes réticences dans les milieux scientifiques. C'est pourquoi l'analyse a été réalisée pour nous de façon officielle et non dans le cadre des activités normales de l'entreprise considérée, et nous avons accepté de garder confidentiel le nom de celle-ci dans toute publication des résultats. L'auteur est toujours en possession des échantillons eux-mêmes, qui, sous réserve de l'accord du CNES, sont à la disposition de tout organisme de recherche de bonne foi qui souhaiterait reproduire nos analyses.

L'équipe technique qui a procédé à l'analyse s'est vu confier les récipients contenant les échantillons Q1 et Q2, mais n'a été informée en rien de leur origine et de leur nature, si ce n'est du fait qu'ils ne présentaient pas de danger du point de vue de la radioactivité ou de la toxicité et qu'ils pouvaient être manipulés selon les procédures normales en laboratoire. On trouvera ci-dessous des extraits du rapport technique.

## Examen grossier et microscopie optique

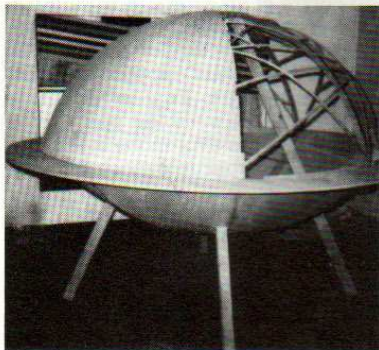
**Echantillon Q1.** Cet échantillon présentait l'apparence de sable humide avec de fines particules de dimensions variables. Sa couleur dominante est beige et il contient quelques particules brunes, blanches, grises ou noires. On y distingue de petites fibres brun foncé avec des ramifications, qui pourraient être d'origine végétale ou animale, le terme  *fibre*  étant utilisé faute d'une meilleure description. On y trouve quelques fragments d'insectes (corps noirs et ronds avec des ailes ou corps brun-noir avec une patte). Il y a aussi une fibre noire isolée sans ramifications et



Dessin Benoit Roux

quelques rares fibres blanches. L'échantillon contient enfin quelques particules noires et molles, peut-être des corps d'insectes, et un très petit nombre de fines particules noires et dures.

**Echantillon Q2.** Cet échantillon présente l'apparence de sable humide contenant de fines particules de taille variable. Sa couleur dominante est beige, avec quelques particules blanches, grises ou noires. Au microscope à dissection, on ne distingue aucune fibre dans tout l'échantillon.



Pour les besoins d'une émission télévisée, une maquette grandeur nature de l'ovni de Trans a été réalisée par les techniciens de l'Ecole des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence, sous l'impulsion de Jean-Pierre Petit. La voici, au cours de sa réalisation et lors d'une reconstitution, *in situ*.

Ces observations sont conformes au fait que l'échantillon Q1 a été prélevé en surface, où l'on pouvait s'attendre à trouver des matières végétales et des fragments d'insectes, alors que l'échantillon Q2 a été prélevé sous la surface, dans un sol non exposé à l'atmosphère. Des fragments de même taille ont été prélevés au hasard sur les deux échantillons en vue d'un examen au microscope électronique à balayage ; une seconde quantité égale de l'échantillon Q1, dénommée ci-après Q1b, a été prélevée là où l'on trouvait des particules noires en vue d'une analyse aux rayons X sur le microscope électronique à balayage.

### Microscopie électronique à balayage

Les fragments égaux de Q1 et de Q2 ont été fixés sur un porte-échantillons en aluminium avec une couche conductrice de graphite colloïdal. Les échantillons ainsi préparés ont été recouverts d'une fine couche de carbone dans un évaporateur à vide poussé. Ils ont été soumis au balayage du microscope électronique à un niveau d'énergie de 20 keV.

L'échantillon Q1a se compose d'agrégats homogènes de particules de taille variable. On trouve en outre des structures tubulaires entremêlées dans les amas. Ces tubes semblent creux et sont de taille et de longueur très

variables. Les agrégats contiennent quelques particules de taille supérieure à dix micromètres.

L'échantillon Q1b provient de la zone riche en particules noires observées au microscope optique. Il apparaît contenir essentiellement des agrégats des mêmes particules que celles observées dans l'échantillon Q1a, mais sans les structures tubulaires.

L'échantillon Q2 se compose d'agrégats homogènes, avec des particules de tailles et de formes assorties, principalement ovoïdes

et sphériques. Les tailles des particules vont de un à six micromètres. Dans certaines zones, quelques longues structures tubulaires dépassent des agrégats.

Une fois encore, ces constatations sont en accord avec les profondeurs différentes de prélèvement des échantillons et avec la présence de matières biologiques en surface.

### Analyse aux rayons X à dispersion d'énergie

La composition élémentaire des échantillons Q1 et Q2 a été étudiée au moyen d'une analyse aux rayons X à dispersion d'énergie sur le microscope électronique à balayage. Davantage d'efforts ont été consacrés à l'échantillon Q1, en raison du plus grand intérêt qu'il présentait pour les scientifiques du fait de son hétérogénéité. (Rappelons que les chercheurs ne connaissaient rien de l'origine ni de la nature des échantillons et n'étaient guidés que par leurs propres déductions.)

Les échantillons ont été analysés sur plusieurs zones à l'aide d'électrons de 20 keV, à des grossissements faibles et élevés. On a examiné deux autres échantillons afin d'obtenir des données de référence sur les constituants courants d'un « sol sale », ce qui correspondait à l'apparence grossière de ces échantillons.

Les deux échantillons contiennent de l'aluminium, du silicium, du calcium et du fer. L'échantillon Q1 contient aussi du potassium à une faible concentration. La présence de sodium peut avoir été masquée par le bruit élevé du détecteur dans la gamme d'énergie utilisée. L'une des zones de Q1 examinées a montré certains indices de la présence de cuivre.

## Commentaire sur un texte

Les résultats de ces nouvelles analyses des traces de Trans-en-Provence ne montrent rien de spectaculaire. Les éléments décelés figurent parmi ceux que l'on trouve en abondance dans le sol : aluminium (8 % de la croûte terrestre), silicium (28 %), calcium (3 %), fer (5 %), et potassium (2 %). Seule la présence de traces de cuivre est insolite (0,01 %), mais peut aisément s'expliquer, par exemple, par des sulfatages de la vigne dans les années soixante. Il n'y a donc rien d'anormal, rien qui puisse nous faire pencher dans un sens (atterrissage d'un ovni) ou dans l'autre (canular du témoin).

Une analyse chimique plus poussée aurait-elle encore un sens actuellement ? J'en doute car Jacques Vallée ne nous dit rien sur le mode de conservation des échantillons. On peut en déduire que l'ex-GEPAN les a stockés à l'air et non dans une atmosphère inerte (azote, argon). Dans ces conditions, les échantillons ont eu tout le temps de s'altérer (oxydation, etc.) et d'être pollués par des influences extérieures.

Bruno Mancusi  
(chimiste)

L'abondance relative des éléments évolue quelque peu d'une zone à l'autre de l'échantillon, mais tous les éléments détectés sont présents dans chacune des zones examinées, à l'exception du cuivre dont la présence n'est pas certaine.

Dans toutes les zones examinées, l'élément dominant était le calcium ou le silicium. Le rapport calcium/fer ne variait que d'un facteur égal ou inférieur à 4. On a dressé une cartographie aux rayons X pour le calcium et pour le fer, afin de voir s'il existait une source localisée de ces éléments, mais on n'a pu en déceler aucune. L'analyse localisée des fibres a donné des résultats identiques au balayage général de la même zone ; il y a toutefois un important *Bremsstrahlung* à ces faibles dimensions. On a examiné avec un fort grossissement une grosse particule ovale à surface rugueuse se trouvant dans l'échantillon Q1 et on a constaté qu'elle avait un très faible rendement en rayons X, caractéristique de matières organiques. L'échantillon Q1b, où les particules noires étaient plus concentrées, ne différait pas de l'échantillon Q1a.

Pour aider à comprendre les résultats obtenus sur les échantillons Q1 et Q2, on a examiné un échantillon de « poussière domestique » provenant du sac d'un aspirateur, ainsi qu'un échantillon de cendre du Mont Saint Helens prélevé au Montana. La cendre (très homogène) a présenté un spectre de rayons X identique dans toutes les zones examinées et dominé par le silicium. La « poussière domestique » était en revanche très hétérogène. Elle contenait de l'aluminium, du silicium, du calcium, du fer, du potassium, du sodium, du cuivre et du soufre. Il est intéressant de relever que la composition élémentaire variait de façon spectaculaire d'une zone à une autre. Les éléments apparaissaient et disparaissaient lorsque l'on modifiait le champ de vision. Il ne semblait pas y avoir de corrélation entre ces évolutions et les images de la zone en microscopie électronique à balayage.

On n'a détecté dans les échantillons Q1 et Q2 aucun élément qui ne soit pas un constituant normal de la poussière et du sol, et les rapports de concentrations entre les éléments n'apparaissent pas exceptionnels.

## Conclusion

Les résultats de notre analyse des échantillons de sol prélevés à Trans-en-Provence sont compatibles avec les déclarations du témoin et de sa femme à propos de l'histoire de ce sol. En particulier, une analyse microscopique et physique minutieuse n'a permis de détecter aucune des substances, telles que du ciment ou d'autres matériaux de construction et de forage, qui avaient été proposées pour « expliquer » les traces. Nos résultats tendent à étayer les constatations antérieures des laboratoires français consultés par le CNES, ainsi que la véracité du récit du témoin. □

**Dr Jacques Vallée**

San Francisco, Californie

Traduction de Jacques Scornaux

Première parution :  
*Journal of Scientific Exploration*,  
vol. 4, n°1, 1990.

(\*) Ce texte a été rédigé avant l'apparition télévisée de M. Niccolai, le 7 novembre 1989 sur TF1, dans l'émission *Ciel, mon mardi !* à laquelle participait également Michel Bounias et Jacques Vallée (ndlr).

(1) CNES-GEPAN, « Enquête 81/01 : Analyse d'une trace », *Note Technique* n°16, mars 1983, 66 pp.

(2) Jean-Jacques Velasco, « Report on the analysis of anomalous physical traces : the 1981 Trans-en-Provence UFO case », *Journal of Scientific Exploration*, vol. 4, n°1, 1990, pp. 27-48.

(3) Michel Bounias, « Biochemical traumatology as a potent tool for identifying actual stresses elicited by unidentified sources : evidence for plant metabolic disorders in correlation with a UFO landing », *Journal of Scientific Exploration*, vol. 4, n°1, 1990, pp. 1-18.

(4) Michel Figuet, communication personnelle.

Trans-en-Provence :

# Le bilan scientifique... dix ans après !

• par Michel Bounias

*L'événement du mois de janvier 1981 n'aurait été qu'une simple (et l'on serait tenté d'ajouter, même : banale) observation parmi beaucoup d'autres, s'il ne s'était produit dans des conditions particulièrement inhabituelles qui l'ont fait tomber dans un piège tendu par la science !*

*C'est, en effet, dès 1980, qu'une convention de recherche avait été conclue entre le CNES et l'INRA, en vue de permettre la mise en route immédiate d'un programme de collaboration scientifique au cas où un phénomène aérospatial non-identifié, mais suffisamment bien caractérisé pour justifier une étude approfondie, viendrait à se produire.*

## La méthodologie scientifique

La première démarche consistait à savoir que faire en fonction de ce qui pouvait se produire. Si le phénomène ovni (comme bien d'autres, d'ailleurs) a été catalogué, jusqu'à présent, comme n'étant pas du domaine de la science, c'est pour plusieurs raisons, dont deux méritent d'être soulignées.

En premier lieu, le phénomène échappe à toute prévision de temps et de lieu, de sorte qu'il rend difficile tout travail de préparation pour son étude rationnelle.

Ensuite - et il s'agit-là d'une composante plus subjective du problème - l'hypothèse ovni entraîne certaines implications susceptibles de perturber le mode actuel de pensée scientifique, tel qu'il est construit sur la base des concepts généralement acceptés à ce jour.

Aucun de ces deux arguments n'est valable. En effet, le contrôle des conditions expérimentales ne met en cause que la qualité de l'analyse, et non la réalité éventuelle du phénomène à étudier, du moins à l'échelle de cette catégorie d'événement. Ensuite, c'est bien l'observation des cas de non-respect des lois momentanément adoptées en physique, qui peut en faire apparaître les points faibles et initier l'élaboration de concepts de plus large portée.



Michel Bounias lors des Rencontres de Lyon 1990.

Photo P. Petrakis

Dans le cas des ovnis, j'avais répondu au représentant du CNES qu'il serait possible de mettre en évidence des effets biologiques éventuels, consécutifs au passage d'un ovni, sous réserve que certaines conditions favorables soient réunies, à savoir :

- a) La présence, sur le terrain, d'êtres vivants situés à des stations fixes : végétaux, colonies animales non-mobiles, ...
- b) Des stations successives des mêmes espèces vivantes présentes à des distances croissantes à partir du point de contact, le long d'un axe écologique homogène.

Moyennant quoi, si l'ovni provoque des effets, ceux-ci seront non seulement décelables par comparaison avec des témoins prélevés le plus loin possible sur le même site, mais la succession des échantillons permet-

tra, en outre, d'établir des relations quantitatives entre l'intensité des réponses et l'éloignement du point de contact : seules de telles relations peuvent confirmer le lien objectif entre les modifications analysées et le phénomène observé, dans la mesure où celui-ci aura été localisé avec précision sur le terrain.

### La phase des recherches

La nature des analyses effectuées ne constitue pas un facteur essentiel : les réactions biochimiques qui constituent l'ensemble du métabolisme sont toutes interdépendantes, à des degrés divers. Le choix des « cibles » dépend donc en premier lieu des moyens analytiques dont dispose le scientifique. La probabilité de déceler certains effets sera, ensuite, d'autant plus élevée que les « cibles »

## Quelles modifications ont-elles été observées dans les végétaux à Trans-en-Provence ?

Les modifications biochimiques ont été suivies, dans les limites des moyens disponibles, dans le temps et dans l'espace.

### a) Dans le temps

A court terme, soit quatre jours après l'observation, on pouvait constater un affaiblissement de l'équipement photosynthétique, c'est-à-dire de la machine à faire de l'énergie à partir de la lumière. Les chlorophylles étaient plus dégradées que les caroténoïdes, et la concentration des sucres, liés à l'énergie disponible pour leur fabrication, était réduite. Parallèlement, les amino-acides libres, c'est-à-dire les briques servant à construire les protéines, étaient accumulées : dans un chantier, quand l'énergie vient à manquer, la construction s'arrête, ou ralentit, et les matériaux de base s'entassent. Tout ceci correspond à ce qui se passe au cours des phénomènes de vieillissement, observés dans les feuilles des plants de luzerne "témoins" prélevés à 20 m du point d'atterrissage. Mais au bord de la trace attribuée à l'ovni, ce sont de toutes jeunes feuilles, anatomiquement parlant, qui présentaient ces caractéristiques.

A moyen terme, soit 40 jours après l'observation, les traumatis-

mes ont évolué vers un état très particulier : si les concentrations des composants de l'appareil photosynthétique sont toujours très affaiblies au voisinage de la trace, en revanche, le glucose y est fortement augmenté, tandis que les acides aminés libres sont alors, pour la plupart, anormalement peu concentrés. Ceci est à mettre en relation avec la dernière série d'analyses.

À très long terme, soit deux ans après l'observation, les pluies ont lavé le sol, les générations de luzerne se sont succédées sans que l'on ait pu déceler de mutations morphologiques (fréquentes, lorsqu'il y a mutagenèse provoquée, donc constituant un indice), bref, il est permis de considérer, alors, que la zone (le biotope, si l'on préfère) concernée est redevenue très proche de l'état naturel. Et, en effet, les analyses effectuées sur une série de stations végétales ont montré que les plantes respectaient les fluctuations naturelles normales, avec des relations également caractéristiques de plants normaux, à savoir que les teneurs en acides aminés libres variaient comme l'inverse de celles des pigments chlorophylliens et caroténoïdes, et que celles du glucose variaient dans le même sens. Un retour à la normale qui permet-

taut, du même coup, de mieux apprécier les variations obtenues deux ans auparavant, c'est-à-dire plus près de la zone "temporelle" d'influence éventuelle de l'ovni.

### b) Dans l'espace

Le calcul algébrique a permis de montrer que, dans bien des cas (encore réexaminés récemment), les altérations biochimiques observées s'atténuaient avec l'éloignement de la trace : le maximum d'intensité était observé à l'épicentre et les effets décroissaient ensuite, dans de nombreux cas, en fonction inverse des distances et plus précisément de manière très proche de l'inverse du carré des distances à l'épicentre. Un résultat statistiquement significatif, dont l'importance n'est pas à souligner, puisqu'il suggère l'hypothèse d'un facteur de nature électromagnétique ou gravitationnelle, par exemple, sous réserve d'une certaine linéarité de réponse du métabolisme végétal à l'intensité de tels phénomènes.

Il convient alors d'ajouter que d'autres formes de réponses, de type biphasique, ont été également observées : ces relations impliquent une inversion du sens des réponses lors de l'augmentation d'intensité de leur cause.

Pr Michel Boninias

potentielles analysées seront plus nombreuses et couvriront un plus large secteur du métabolisme. Ce domaine fait l'objet d'une réflexion permanente, au laboratoire, dans le cadre d'un programme conceptuel plus large, en toxicologie générale, et susceptible de permettre le pilotage de recherches ultérieures, en cas de nécessité.

Les détails des réflexions préliminaires et de la description des analyses effectuées à Trans-en-Provence, ainsi que de leur interprétation, ont été exposées dans un livre en cours d'édition (1). Une partie des données numériques a été, d'autre part, communiquée à la

communauté scientifique dans une revue spécialisée (2).

### Les résultats et leur discussion

L'interprétation des données numériques obtenues dans les échantillons de luzerne sauvage analysés à Trans-en-Provence a été confortée par l'étude de « témoins *a posteriori* » constitués par des échantillons prélevés sur le même site et à des distances du même ordre de grandeur, par rapport au point d'atterrissage de l'ovni, deux ans après l'événement.

## Quels sont les facteurs connus auxquels pourraient être imputées les modifications biochimiques observées à Trans-en-Provence ?

Le seul moyen permettant de résoudre de manière à peu près complète et définitive l'affaire de Trans-en-Provence, serait de disposer du même modèle d'ovni, devenu ovi (identifié, cette fois), et d'organiser une ou plusieurs répétitions de l'atterrissage sur le même site et dans des conditions (climatiques et autres) aussi voisines que possible de celles de 1981 et 1983, puis de procéder aux mêmes analyses. L'appel d'offre est donc lancé, mais qui l'entendra ?

Une autre interprétation des modifications observées sur les végétaux consiste à postuler que celles-ci ont pu résulter d'une cause naturelle ou d'origine humaine, accidentelle ou intentionnelle (et, dans ce dernier cas, quelque soit le but recherché, qui n'est pas forcément une mystification destinée aux "ufo-logistes", voire aux... chercheurs sous contrat !). Dans cette hypothèse, qu'aurait-il pu se produire ?

a) Une intoxication chimique : l'étude, au laboratoire, de différentes catégories d'inhibiteurs métaboliques (poisons), a donné une gamme de symptômes affectant les composants biochimiques analysés dans la luzerne sauvage. D'autre part, de récentes publications décrivent, de manière détaillée, les effets des herbicides (une hypothèse pou-

vant paraître plus plausible que les précédentes). Certaines analogies apparaissent, mais des divergences interdisent toute conclusion. L'éventualité d'un épandage de ciment ou de laitance de mortier est, par ailleurs, démentie par l'étude du pH du sol au niveau des échantillons.

La présence de résidus d'hydrocarbures (huiles, carburants, graisses) n'a pu être mise en évidence dans le sol, au voisinage de la trace. Par ailleurs, l'hypothèse d'un agent chimique se complique singulièrement dès lors qu'il s'agit d'expliquer, en outre, la présence de relations quantitatives doses/effets et temps/effets, ce qui suppose que les concentrations adéquates de toxiques aient été présentes au moment favorable, compte tenu des délais d'accès et pénétration puis d'action du toxique à l'intérieur de la plante, de la rémanence de sa molécule dans le sol, du lessivage par les pluies, abondantes après l'observation, etc. Reconstituer artificiellement une telle affaire à partir d'une trace donnée supposerait un très long et lourd travail préliminaire de recherche scientifique "dure". Superposer une fausse trace à un site d'épandage effectué avec un produit de plus en plus dilué, au fur et à mesure de l'éloignement du point de départ, suppose à la fois une intention délibérément faul-

ficatrice jointe à un "succès" dont la vraisemblance reste à démontrer : il convient de ne pas oublier que personne ne savait à l'avance qui prélèverait quoi, à quel endroit, ni à quel moment !

b) Un facteur physique : la modélisation expérimentale d'un effet purement thermique s'est avérée intéressante, mais insuffisante à expliquer l'ensemble des observations. La foudre aurait, également, pu constituer un excellent coupable, mais là encore, des divergences s'ajoutent aux analogies. Dans les limites du comparable, les radiations ionisantes ne semblent pas non plus pouvoir être facilement incriminées. L'éclaircissement, par ses variations plus ou moins nuancées, entraîne des effets dont certaines caractéristiques permettent d'exclure la possibilité qu'il ait pu, à lui seul, provoquer les traumatismes observés.

Il reste une hypothèse qui, pour l'instant, semble la plus compatible avec l'ensemble des faits, mais demanderait la mise en œuvre de recherches expérimentales complémentaires destinées à vérifier point par point les divers éléments du dossier : il s'agit de celle d'un champ électromagnétique.

L'« affaire » de Trans-en-Provence est donc encore bien loin de pouvoir être « classée »...

Pr Michel Bounias



Traces à Trans : si l'on s'en réfère à la chronologie (cas daté du 8/1 et enquête de gendarmerie du 9), c'est moins de 48 h après les faits que le 1<sup>er</sup> enquêteur privé, Thomas Savelli, arrive sur les lieux. On lui doit ces prises de vue (d'ensemble et de détail) de la trace.



L'ensemble des résultats (1) (2) montre qu'il existe, sur le site de Trans-en-Provence, un lien étroit entre les modifications biochimiques observées dans les végétaux et leur distance par rapport au point d'atterrissage. Un inventaire détaillé des autres facteurs qui auraient pu provoquer des effets de même nature a été dressé, mais au terme de cette analyse critique, il s'avère que rien, jusqu'à présent, ne permet de remettre en cause la validité du témoignage de M. Renato Niccolai, toujours confirmé par l'expertise scientifique.

### Conclusion

Ce qui s'est passé, à Trans-en-Provence, a laissé des traces qui confirment les indications fournies par le témoin et tendent à orienter les

conclusions dans le sens de l'objectivité du phénomène observé.

Mais quant à dire quelle est la nature exacte de l'« objet » décrit, ceci est une autre affaire, qui ne relève pas des mêmes orientations scientifiques. □

**Pr Michel Bounias**

Laboratoire de biochimie - INRA - Avignon

### Références

- (1) M. Bounias, *Une approche scientifique du phénomène ovni*, Robert Laffont, 1991.
- (2) M. Bounias, "Biochemical traumatology as a potent tool for identifying actual stresses elicited by unidentified sources: evidence for plant metabolic disorders in correlation with a UFO landing", *Journal of Scientific Exploration*, vol 4, n° 1, 1990, pp. 1-18.

## CLIPS & CLAPS

### ■ LES OVNIS A SHEFFIELD

Le sixième Congrès ufologique international se tiendra du 16 au 18 août, à Sheffield, en Angleterre. Organisé initialement par la seule BUFORA (British UFO Association), puis par l'ICUR (International Committee for UFO Research) et le MUFON (Mutual UFO Network), c'est aujourd'hui l'IUR (Independent UFO Network, éditeur d'*UFO Brigantia*, un bulletin de très bonne facture) qui vient prêter main forte à la célèbre manifestation. Intitulé « UFO's : The Global View », ce rassemblement verra la participation d'ufologues provenant de quatre continents (le folkloriste Thomas Bullard, Budd Hopkins, Paul Norman, Enrique de Vicente, Cynthia Hind, Jenny

Randles, John Spencer ou encore Bertrand Méheust qui représentera *Ovni-Présence*) mais aussi celle d'un *abductee* (Charles Hickson) et de témoins célèbres (Betty Cash et Vicki Landrum, dont les aventures ont été narrées dans *OP* n° 31). Enfin, le groupe de rock écossais CEIV (dont le nom - qui est l'équivalent du sigle français RR4, rencontre rapprochée du quatrième type ou enlèvement - est dû à l'intérêt que portent ses membres à l'ufologie) donnera un spectacle. Contact : Andy Roberts, 84 Elland Road, GB-Brighouse, West Yorkshire, HD6 2QR. Y.B.

### ■ MAISON D'AILLEURS

À l'occasion de la toute récente réouverture - en de nouveaux locaux -

## CLIPS & CLAPS

de la Maison d'Ailleurs (sise à Yverdon-les-Bains), la nouvelle équipe dirigée par Roger Gaillard, conservateur, a réussi l'exploit peu banal de prendre à contre-pied Pierre Versins lui-même, fondateur et premier conservateur de la Maison, lorsqu'elle se trouvait encore au 5 rue du Four ! L'ancien visiteur se souvient en effet de cette affiche, apposée par le Maître de Maison à l'entrée du Musée, en regard des tarifs d'entrée, qui précisait en substance ceci : « *Et si vous n'êtes pas content, vous pouvez toujours vous faire voir ailleurs, mais comme ailleurs c'est ici...* ». Cher Pierre Versins, depuis le 4 mai, ailleurs n'est plus ici, ailleurs est bien Ailleurs, à quelque 200 mètres, au n° 14 de la Place Pestalozzi !

Y.B.

# Grand-messe rationaliste à Bruxelles

• par Jacques Scornaux

*Le CSICOP (Committee for the Scientific Investigation of Claims of the Paranormal), autrement dit les pourfendeurs américains du paranormal, a tenu congrès à Bruxelles les 10 et 11 août 1990, avec la participation d'associations sœurs de nombreux pays. Reportage et regard critique de Jacques Scornaux.*

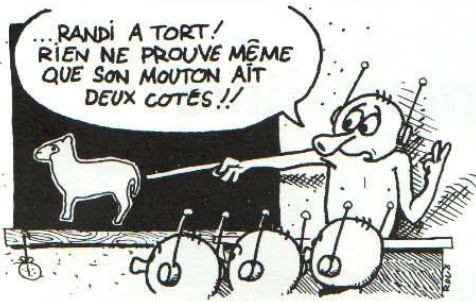
Cette pieuse manifestation a réuni une petite centaine de personnes dans un des amphithéâtres de l'université flamande. Dans son introduction, Paul Kurtz, professeur de philosophie et président du CSICOP, n'a pas manqué de rappeler qu'il ne s'agissait pas de nier a priori, mais d'investiguer avant de conclure, et que les sceptiques n'avaient pas d'autre but que de diffuser dans le public la méthode scientifique et, plus généralement, la pensée critique.

Cela, c'est le discours officiel à usage extérieur et, s'il était sincère, les chercheurs sérieux de toutes disciplines ne pourraient que l'approuver. Mais dès que l'on gratte un peu sous la surface (et chez certains, il ne faut vraiment pas gratter beaucoup), c'est un discours beaucoup plus abrupt qui apparaît. L'exemple le plus frappant est celui d'un professeur de l'Université de Gand (Belgique), un incertain Vermeersch, qui a proclamé d'entrée de jeu que si un phénomène allégué était en conflit avec une Vérité Scientifique bien établie (je ne doute pas de la présence de majuscules dans l'esprit de l'orateur) ou se situait « *manifestement* » dans un contexte de rumeur ou de mythe, ce n'était même pas la peine de l'investiguer ! Pour être bien sûr de recueillir l'assentiment unanime de l'assemblée (ne prenons surtout pas de risques !), il a donné l'exemple suivant : « *si on vous propose d'expertiser une lettre adressée par Blanche-Neige aux sept nains, prendriez-vous la peine de faire une datation au carbone 14 ?* » Et voulez-vous la preuve que la télépathie ne peut pas exister ? La voici : l'univers, assène notre physicien de choc, est formé d'énergie-matière et d'information, et de rien d'autre (faut-il dire *amen* ?). Il ne peut y avoir de transmission d'information sans le transfert d'énergie ou de matière, donc la télépathie n'existe pas ! CQFD. Reconnaissons que tous les orateurs n'étaient pas aussi caricaturaux, mais je dois bien constater que ces propos extrémistes n'ont suscité aucun murmure dans l'assemblée. Qui ne dit mot consent... En réponse à une question de ma part, le brave homme a cru bon de préciser que, non,

aucune révolution scientifique n'avait jamais rendu possible ce qui ne l'était pas auparavant et que les grandes théories nouvelles du début du vingtième siècle (relativité et mécanique quantique) n'avaient modifié la physique « qu'aux marges », à des échelles sans grande importance pour l'homme et que, pour l'essentiel, la bonne vieille mécanique newtonienne tenait toujours debout...

Franchement, je ne savais pas qu'il existait encore de tels dinosaures de la pensée, osant développer une argumentation aussi simpliste ! Il faudrait peut-être créer une réserve pour ces fossiles vivants, car le folklore perdrait beaucoup à leur extinction. Et surtout, que deviendraient les « bons croyants » (en ufologie comme en parapsychologie), sans adversaire à vilipender à longueur de discours ? Un ennemi irréconciliable et bien typé, c'est utile, c'est même nécessaire, ça aide à se positionner et finalement à exister soi-même !

A part ça, qu'avons-nous encore appris de fondamental à cette réunion ? Que l'astronome hollandais C. de Jager, vivant dans un pays où les bicyclettes sont innombrables, a inventé la « *cyclophilosophie* », qui permet de retrouver les grandes constantes de la physique en combinant diverses dimensions d'un vélo. C'est amusant, mais en France, nous connaissons depuis longtemps la guérite de vendeur de billets de loterie, chère à Jean-Pierre Adam. Nous avons appris aussi que James Randi possède un chat noir (comme il se doit pour un magicien) et qu'il avait cru vivre une OBE (*out-of-the-body experiment* : expérience de hors-corps), mais rassurez-vous bonnes gens, ce n'était qu'une illusion (normal pour un illusionniste !). Ouf, on l'a échappé belle : où irait notre pauvre monde si même les rationalistes militants se mettaient à avoir des OBE ? En verve d'anecdotes, Randi nous a encore docement conseillé, si on apercevait latéralement un mouton noir au Montana, non seulement de ne pas conclure que tous les moutons sont noirs au Montana, mais même pas qu'il y a un mouton noir dans cet Etat : on peut simplement dire qu'un côté d'un mouton est noir



au Montana, car l'autre côté pourrait être blanc ! Que ces messieurs du CSICOP ne témoignent-ils pas d'une telle prudence avant de conclure que les phénomènes qu'ils prétendent étudier sans préjugé n'existent pas !

Il serait pourtant injuste de mettre tous les participants dans le même panier. Des personnes comme Susan Blackmore, qui nous a parlé avec beaucoup d'esprit des expériences proches de la mort, et Henri Broch, qui a présenté 36.15 ZET, sont manifestement plus ouverts et plus tolérants. Ils sont plus jeunes aussi, et ce n'est sans doute pas un hasard, que la moyenne des orateurs, plus proches dans l'ensemble du troisième âge que du premier. Que diable sont-ils donc venus faire dans cette galère ?

Mis à part Broch, la France était représentée par deux fringants (et ce n'est pas de l'ironie) retraités, les célèbres duettistes Jean-Claude Pecker et Evry Schatzman. Le premier nommé n'a pas manqué d'en sortir une bien bonne (mais je crains d'avoir été le seul dans l'assistance à pouvoir en apprécier la saveur). Le représentant britannique ayant évoqué brièvement les « crop circles » (pour en dire simplement que l'on ne savait pas s'il s'agissait de tourbillons ou de supercheries), quelqu'un a demandé s'il y avait des phénomènes analogues dans d'autres pays. Pecker s'est alors levé (ce qui ne l'amène pas encore bien haut) pour répondre que oui, on avait relevé un cas récemment en France, mais que ce n'était qu'une bombe de la dernière guerre... (voir OP n° 45, p. 4).

Dans son propre exposé, Pecker a notamment évoqué le cas d'une météorite observée dans le midi de la France. Les astronomes ayant lancé un appel à témoignages, ils ont reçu 300 réponses. Deux tiers de celles-ci étaient utilisables, en ce sens que les heures, descriptions et orientations concordait raisonnablement, mais 10 correspondants parlaient de « soucoupe volante » et trois en dessinaient une avec des hublots. Pecker est là dans son domaine de compétence et je pense qu'il n'a pas tort quand il conclut que dans tout ensemble de témoignages, on doit raisonnablement s'attendre à trouver un faible pourcentage d'aberrations, dont s'emparent abusivement les tenants du paranormal.

Cet exemple donné par Pecker a été, de toute la conférence, l'une des rares allusions aux ovnis. On peut tout juste relever encore que selon un sondage Gallup effectué en 1989 auprès de 60 000 Britanniques, 20% de ceux-ci croient aux ovnis, et que selon un autre sondage, portant, lui, sur les édi-

teurs finlandais, 9% d'entre eux sont d'accord avec la proposition « les ovnis sont extraterrestres », 29% ne savent pas et 62% ne sont pas d'accord. Enfin, Broch a signalé que 12% des consultations de 36.15 ZET avaient trait aux ovnis et que la récente vague belge se traduisait par une augmentation des questions sur ce thème.

Mais le principal sujet de préoccupation de ces messieurs était incontestablement la montée des médecines parallèles, qui semble se manifester dans tous les pays. Et il faut reconnaître que les nombreux exemples donnés ont effectivement de quoi susciter l'inquiétude. Mais comment s'en étonner lorsque le camp d'en face n'a à proposer qu'une vision aussi fossilisée de la science et se révèle incapable de toute autocritique ? Le public se détourne de la science, ont avancé les orateurs, parce que notre société est en crise et que « *se soumettre aux lois de la nature crée une sensation de perte de liberté* » (Schatzman dixit), mais surtout parce que les médias préfèrent le sensationnel. Ce n'est certes pas faux, mais c'est tout de même un peu court, et il est assez comique de voir les rationalistes se plaindre, de façon tout à fait analogue à leurs adversaires, de ne pas avoir suffisamment accès aux médias. Ainsi donc, cette pieuvre rationaliste dont beaucoup d'ufologues voient pointer les tentacules dans tous les recoins de la société, ce ne serait que cela : une assemblée de dignes professeurs vieillissants à court d'imagination et se lamentant de n'être point écoutés ? Il y avait certes d'assez nombreux jeunes dans la salle, mais ceux-ci ne constataient curieusement pas leurs aînés. Décidément, l'irrespect fout le camp !

Cet unanimité finit par être gênant et donne l'impression que l'on assiste à l'assemblée d'une secte. Non, ces gens-là ne veulent pas véritablement libérer le public de ses croyances dogmatiques, ils veulent en fait l'amener à changer de dogme ! Leurs assemblées sont la parfaite image dans un miroir de celles que tiennent les groupes de croyants de tout acabit. Tel un aimant dont la polarité s'inverse (comparaison dont je rends crédit à Dominique Caudron), l'affirmation est simplement remplacée par la négation : à la place de *true believers*, on a des *true unbelievers*.

Evry Schatzman ayant péroré sur l'éducation du public, je fis remarquer que ce qu'il faudrait faire, c'est inciter les jeunes à se méfier de tout dogme, de toute prétention à détenir une vérité absolue, c'est-à-dire leur apprendre à vivre avec des vérités relatives, mais il n'a pas eu l'air de comprendre ce que je voulais dire... Tout ce que ces messieurs veulent bien concéder, c'est qu'il y aurait peut-être lieu d'améliorer la forme de leur discours, mais le fond est manifestement intouchable...

Je ne m'attendais certes pas à des prodiges d'ouverture d'esprit, mais ce fut pire que je ne pouvais le craindre. Les ufologues et parapsychologues « agnostiques », ceux qui ne se braquent pas sur une hypothèse, n'ont certes pas à rougir de leur action : il y a bien davantage de pluralisme d'opinions et de débats véritables dans des réunions comme les Rencontres de Lyon ou le Congrès de Bruxelles en 88 que dans cette minable messe intégriste. □

Jacques Scornaux

## Un entretien avec George Terence Meaden

**« Je pourrais déterminer les yeux fermés  
si un cercle est authentique ou non. »**

Depuis 1980, le Dr G.T. Meaden étudie un phénomène de « tourbillon électromagnétique atmosphérique » inconnu à ce jour, dont il postule l'existence à partir des traces circulaires trouvées dans des plantations céréalières du sud de l'Angleterre. Son hypothèse suggère l'implication d'une catégorie de plasma froid, à basse densité, qui serait différente de la foudre en boule, quoiqu'apparentée à cette dernière. Son ouvrage *The Circles Effect and its Mysteries* (Bradford-on-Avon, Artech Publishing Company, 1989),

a été bien accueilli par la communauté scientifique et est en cours de traduction en japonais. G.T. Meaden a obtenu son doctorat de physique des

états solides en 1961 à l'Université d'Oxford et à l'Atomic Energy Research Establishment de Harwell. Il a aussi travaillé à l'Université de Grenoble ainsi qu'à l'Université Dalhousie (Halifax, Canada) où il était maître de conférences en physique. Hormis ses travaux sur le phénomène des cercles, Terence Meaden s'est spécialisé dans la recherche sur les tornades, les tourbillons et la foudre en boule.



G.T. Meaden, l'initiateur de l'hypothèse « météo », lors des Rencontres de Lyon, en 1990.  
Photo P. Petrakis

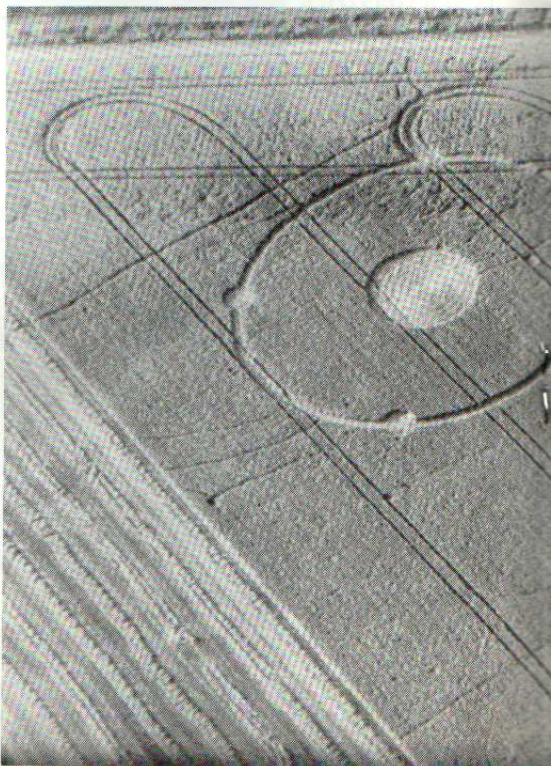
— Vous abordez le phénomène des cercles dans le contexte du phénomène ovni. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous ne vous cantonnez pas au domaine strictement météorologique ou physique ?

— Je ne suis pas naïf au point de croire que je suis tombé sur la bonne solution, une solution définitive et complète. Je crois, en toute honnêteté, qu'une solution météorologique, physique, est possible, sans avoir recours aux autres sciences. Je pense qu'il n'y a aucun élément en physique, en météorologie ou en mathématiques qui permette de tout expliquer, mais il existe quantité de choses qui peuvent être expliquées à l'aide de ces domaines. Je pense toutefois qu'il nous faudra attendre longtemps avant d'entrevoir une solution, fût-elle incomplète. Je pense qu'il y aura des découvertes importantes durant les années à venir. Depuis peu, chaque année, les découvertes sont si nombreuses que je ne vois pas comment cela pourrait s'arrêter. Nous pouvons certainement en tirer beaucoup d'enseignements, pas seulement au niveau des manifestations physiques d'ailleurs. On ne voit que la forme des cercles, mais il y a plusieurs niveaux d'étude. Il nous faut l'aide de spécialistes de différents domaines. Lorsqu'il ne s'agit que des cercles, alors oui, je vois le problème comme étant de nature météorologique. Je vois par quel moyen un vortex est capable de se former, de descendre du ciel pour créer des cercles. Mais il y a quelque chose de moins palpable qui se produit en même temps.

Premièrement, si c'est la nuit, les témoins mentionnent la présence de boules lumineuses précédant l'apparition de cercles dans les champs de céréales. Voilà un phénomène qui intéresse directement le problème ovni. Je pense que, si j'ai raison, on trouvera une explication quant à l'origine de beaucoup de cas de lumières colorées vues dans le ciel nocturne. Les dossiers ufologiques renferment des milliers de cas où l'on voit des lumières, parfois accompagnées de sons électriques pulsants, qui sont des objets volants non identifiés tout à fait typiques et qui peuvent être expliqués par les vortex responsables des cercles. Je sais qu'il existe des milliers d'autres cas qui ne peuvent être expliqués de cette façon, mais qui pourraient l'être autrement. Et qui sait ! Il y aura peut-être une explication extraterrestre pour certains cas. Je ne sais pas ! Mais pour parler uniquement de ce qui provoque les cercles et même les boules de lumière, je pense qu'on peut invoquer l'hypothèse d'une origine météorologique.

Deuxièmement, lorsque ces vortex ou bou-

les descendent et frappent le sol ou les cultures, il reste des traces électriques ou magnétiques. Ce sont ces effets qui sont peut-être capables d'influencer le comportement des animaux ou des êtres humains. Et j'envisage la possibilité qu'il puisse y avoir des effets psychologiques sur certaines personnes sensibles. C'est pour cette raison que je laisse étudier cet aspect psychologique par d'autres chercheurs. Je conçois qu'il existe des gens facilement influençables, qui le seront d'autant plus qu'ils se trouveront au centre d'un cercle récent. Il s'agit là d'un domaine qui n'a rien à voir avec la météorologie, du moins pas directement. Je crois que nous allons vers la découverte de choses tout à fait intéressantes. A cet égard, il faut faire attention à ce que vous pouvez lire dans diverses publications : certains auteurs sont honnêtes et d'autres le sont moins dans cette affaire. Tout ce qui est écrit n'est pas forcément exact et il est difficile, lorsque l'on ne connaît pas le problème de faire la part du vrai et du faux. Je ne tiens pas à mentionner de noms, mais il y eut en 1989 beaucoup trop de choses, par trop sensationnelles, racontées ou écrites et beaucoup d'erreurs.



— Ne pensez-vous pas que cette multiplicité de formes géométriques, tout de même assez sophistiquées, complique beaucoup le problème ? Peut-on évoquer l'hypothèse météoro, même pour ces figures complexes ?

— Je dirai quand même oui. Dans un sens, il est dommage que tout ne soit pas simple. Nous aimons une vie simple, un cercle simple ou une explication simple. En fait, dans cette affaire, c'est la complexité qui lui confère sa beauté. Ces jeux de cinq cercles sont beaux à regarder et il paraît qu'il existe des groupes de cercles encore plus complexes qui semblent encore plus intéressants. Effectivement, ça pose des problèmes, mais c'est aussi ce qui leur donne tout leur intérêt, que ce soit pour les scientifiques ou pour les non-scientifiques. Cela dit, même sans recourir aux mathématiques ou à la physique, j'entrevois des possibilités pour expliquer les anneaux et peut-être même les quintuplets. Vous pourrez voir, au cours de l'année, la publication d'articles par différents auteurs, des théoriciens qui ont commencé à étudier le problème. Surtout John Snow, de l'Univer-

sité Purdue, aux Etats-Unis, qui avait des idées très intéressantes concernant la formation des vortex et Tokio Kikushi, docteur à l'Université Kyushu, au Japon, qui est arrivé aux mêmes conclusions. D'autres chercheurs ont effectué des expériences avec des anneaux de fumée qui peuvent, visuellement, donner des idées. On peut observer la complexité du comportement de ces anneaux de fumée, lorsqu'on les projette verticalement vers le sol, ainsi que la complexité de certains mouvements d'air qui en résultent. Tokio Kikushi suggère qu'il est naturel qu'il y ait une sorte de « rebond » lorsqu'un tel vortex annulaire frappe le sol et que ce pourrait être lui qui serait à l'origine du premier anneau, puis du second. On peut aussi envisager une vibration de l'air, qui se déplacerait, suite à l'impact au sol et qui pourrait être responsable de « nœuds », qui seraient des zones actives à l'origine de nos satellites. Ces deux chercheurs pourraient expliquer mieux que moi ces phénomènes, mais, à ma connaissance, il n'y a pas vraiment de grand problème pour expliquer tout cela par la physique classique. Toutefois, il existe aussi dans toute cette affaire des effets électromagnétiques aux conséquences totalement différentes, comme par exemple la possibilité d'arrêter les véhicules ou d'effrayer les animaux. Peut-être même d'influencer le comportement de ceux qui pourraient être frappés par un vortex descendant. C'est très compliqué et à différents niveaux.

— Cela pourrait se résumer, en tout cas à ce niveau-là, à un problème de mécanique des fluides ?

— Oui. Ces problèmes pourraient peut-être être résolus par des expériences conduites dans des laboratoires où l'on étudie le comportement des fluides.

— Au début, vous parliez de l'incidence psychologique que ce phénomène pouvait éventuellement avoir sur des personnes se trouvant dans sa proximité immédiate. Pour vous, cette incidence serait-elle un épiphénomène engendré par un processus de nature physique, ou pensez-vous au contraire que le phénomène aurait une intelligence propre, quelque chose de parapsychique ?

— Je pense qu'il s'agit plutôt d'une réaction physique qui pourrait influencer sur les muscles ou le cerveau de quelqu'un pendant un court instant. Mais il ne s'agit là que d'une affirmation gratuite. Je dis seulement qu'à la lumière



Bloomsbury/Sigaa-Press

des témoignages accumulés sur le phénomène ovni, il existe des événements assez bien documentés où, apparemment, des gens ont souffert de conséquences de la proximité de quelque chose ressemblant à une boule lumineuse d'origine inconnue. Un grand nombre de ces récits commence par une vision qui était peut-être réelle, puis se poursuit par une histoire difficile à croire. Il se peut que pour

## Une organisation qui tourne rond...

La *TORNO* and storm Research Organization (TORRO) (Organisation de recherche sur les tornades et orages) a été fondée en 1974 par George Terence Meaden, dans le but avoué de déterminer, avec un degré de précision acceptable, les conséquences des tornades que subit, chaque année, la Grande-Bretagne. Selon G.T. Meaden, il était important de connaître les risques encourus par des architectures suspendues ou encore des industries sensibles, comme les centrales nucléaires.

En 1975, la TORRO possédait une banque de données de près de 1000 incidents mettant en cause des tornades, qui devait rapidement croître avec la notoriété du *Journal of Meteorology*, également lancé cette année-là. Durant les années soixante-dix, devant l'ampleur des données amassées par l'organisation, la décision fut prise d'étendre les recherches aux orages de grêle, tourbillons et autres foudres globulaires. En 1984, la TORRO absorba la vénérable *Thunderstorm Census Organization*, chargée de surveiller les orages, étendant ainsi ses ramifications dans plusieurs pays d'Europe, dont la Belgique et les Pays-Bas. C'est seulement en 1980 que George Terence Meaden découvrit le phénomène des cercles en étudiant deux spécimens imprimés dans un champ d'avoine du Wiltshire. Le *Circles Effect RESEARCH group* (CERES) fut rapidement mis en place pour étudier le phénomène, dont l'origine météorologique fut soupçonnée dès le départ.

Devenue une véritable nébuleuse, la TORRO, qui publie chaque mois le *Journal of Meteorology* et possède des consultants et collaborateurs (souvent scientifiques) dans le monde entier, contribue, sans aucun doute, à une meilleure compréhension de phénomènes qui demeurent, malgré tout, à l'orée de la recherche scientifique actuelle.

P.P.

le témoin qui a souffert de la proximité de ce phénomène, l'impression de vérité ait été totale et que, mû par cette conviction, il témoigne. Mais nous, qui n'étions pas là, pouvons supposer la présence de forces électromagnétiques susceptibles d'expliquer ces récits, en tout cas en ce qui concerne certaines person-

nes réceptives. Cela ne veut pas dire pour autant que toute l'histoire a été inventée ! Peut-être que plusieurs de ces cas ont pour origine un phénomène réel qui a eu un effet sur ces personnes et qui aurait laissé indifférents d'autres gens ! Se peut-il cependant, que dans la même situation, nous aurions ressenti les mêmes effets ? On ne sait pas ! Mais là, je parle d'un domaine hors de mes compétences. Je voulais simplement signaler la possibilité de l'existence d'autres sphères d'intérêt, totalement étrangères à la météorologie. Il y a beaucoup de place pour beaucoup de compétences différentes autour de ce phénomène.

— Etant l'une des personnes qui connaissent le mieux le phénomène des cercles en Grande-Bretagne, pouvez-vous nous donner une idée sur le pourcentage de cercles authentiques par rapport à ceux qui ont pu être engendrés par des plaisantins ?

— Il paraît que chaque année, la télévision fait faire un cercle pour ses propres besoins. Il semble aussi probable que des gens feront leurs propres expériences, peut-être même vous, l'année prochaine ! Il y a des gens qui voudraient simplement savoir s'il est difficile de faire un cercle et qui s'y emploient. Mais je pense que personne ne pourrait faire un cercle qui ne me décevrait pas. Car mis à part le fait qu'un « bon » cercle doit avoir un beau centre ou deux centres, une spirale et des épis tordus (ce qui pose déjà certains problèmes), il existe le facteur magnétisme ou électromagnétisme résiduel attribuable aux vortex, que nous pouvons détecter. C'est un test que nous effectuons. Je pourrais déterminer si un cercle est authentique ou pas les yeux fermés. Il n'empêche qu'il y aura certainement des cercles que je ne pourrai jamais visiter. Je crois toutefois que les gens qui créent des histoires d'ovnis, sont susceptibles de créer des cercles pour appuyer leurs affirmations. Nous devons être particulièrement vigilants.

— Donc, les faux cercles serviraient à légitimer les observations d'ovnis ?

— Il faut vraiment faire attention. En Grande-Bretagne, le danger n'est pas encore trop grand si je peux être sur place. Mais lorsque j'entends parler de cercles en Floride ou à Gulf Breeze (\*), je me demande s'il y a un lien ou si l'on ne cherche pas à crédibiliser des affaires antérieures.

— Quels sont les exemples d'importantes anomalies magnétiques ? Y a-t-il eu des effets



G.T. Meaden : « Cercles dans les blés, boules de lumière, effets sur les témoins : le vortex plasmatique. »

sur les lignes à haute tension ou à proximité de radars ou d'appareils de télévision ?

— Il s'agit d'un domaine mal connu pour le moment. Il existe quelques rares histoires où une télévision aurait implosé à proximité d'un endroit où se seraient formés des cercles. Je connais une histoire qui est certainement véridique où une alarme de maison s'était déclenchée à la suite de la formation d'un quintuplet. Il est possible que l'air ionisé, à l'origine des cercles, ait été porté vers la maison par le vent. En cherchant bien, on pourrait trouver quelques autres exemples similaires. Il s'agit toutefois d'une hypothèse récente mais qui sera mieux étudiée à l'avenir.

— En fonction de la topographie des lieux, existe-t-il des zones à « petits cercles » et d'autres à « grands cercles », ou se retrouvent-ils indifféremment dans une même zone ?

— Non. Les événements critiques qui conditionnent la façon dont les forces mises en jeu vont heurter le sol sont extrêmement difficiles à connaître. Il n'existe peut-être pas beaucoup de différences entre les conditions météorologiques d'un jour donné et celles du lendemain. Cela dit, il y a bien quelque chose dans

un vortex qui va créer, soit un cercle simple, soit un quintuplet. Il existe peut-être des modifications dans les conditions atmosphériques. C'est en tout cas une question qui risque de rester en suspens très longtemps. Il est peut-être dommage que nous ayons trouvé une telle variété de figures dès le départ.

Nous possédons un grand nombre de dossiers bourrés de résultats sans avoir eu le temps d'en déterminer la progression. Cela nous aurait facilité la tâche si nous n'avions eu qu'un cercle simple à l'origine, puis une complexification progressive. À l'heure actuelle, nous sommes débordés ! Les théoriciens dont j'ai parlé, mais aussi d'autres, ont d'abord abordé les cercles simples, puis ceux avec des anneaux. Nous serons heureux de pouvoir expliquer tout cela et j'attends avec impatience le jour où nous pourrions prévoir et constater la formation de cercles. Tout ce que je pourrais faire pour le moment — peut-être cette année avec l'aide de la télévision — c'est d'indiquer les conditions atmosphériques les plus favorables à la création de cercles. Par exemple, « cette nuit, inutile d'être sur le site X, les conditions ne sont pas réunies ; sur le site Y, il y a peu d'espoir mais voyez plutôt le site Z ». J'espère pouvoir indiquer les lieux propices mais je suis encore très loin de pouvoir prévoir ce qui se passera et à quel moment.

— Compte tenu du fait que ni les conditions climatiques, ni l'impact des médias n'ont fondamentalement changé ces dernières années, comment expliquez-vous cette soudaine apparition de cercles vers 1980 ?

— On ne pourra jamais savoir combien il y en eut dans le passé. Parce que le passé est passé (rires). En ce qui nous concerne, c'est à partir de 1987 que nous avons commencé la surveillance par avion. Plus on effectuait de survols et plus on trouvait de cercles, aucune surprise à cela. Les années suivantes, on a multiplié les sorties et donc les découvertes. On passait au-dessus d'endroits inaccessibles à pied. Certains champs sont visibles depuis des collines, d'autres, simplement depuis la route. Une route que je sillonnais parfois, sans savoir que des cercles se trouvaient de l'autre côté d'une haie.

— En quelque sorte, c'est l'observateur qui ferait le cercle...

— Oui et il faut beaucoup d'observateurs. L'année passée, ils étaient d'ailleurs nombreux, des centaines de personnes cherchaient. C'était aussi la première fois que je

trouvais beaucoup de très petits cercles. Ils avaient dû sûrement exister auparavant, mais sans que personne ne les voie. Dans ce cas, nous fournissions un effort important. Par exemple, nous avons effectué des survols très longs, à basse altitude en hélicoptère et découvert des petits cercles, invisibles, dès que l'on s'élevait un peu. Pour 1989, mes dossiers contiennent 305 cercles dont 50 n'auraient pas été pris en compte auparavant (ils sont très petits et proviennent de 18 comtés d'Angleterre). Voici trois ans, nous ne nous intéressions qu'au sud du pays, alors que



Winterbourne Stoke, 1987

l'année passée, les rapports nous parvenaient de partout. En comptabilisant ces nouveaux venus, nous nous sommes retrouvés avec un accroissement de cercles par rapport aux années précédentes et situés en des endroits où nous n'étions jamais allés.

— Mais pourquoi cette concentration plus spécifiquement dans le sud ?

— C'est vrai, il y sont plus nombreux ! Et peut-être dans le Wiltshire plus qu'ailleurs. On ne va jamais trouver de cercles à Londres ou à Paris : il n'y a pas de champs ! Il y a aussi d'autres comtés très urbanisés où il existe peu de champs. Dans le sud au contraire, on trouve des milliers de champs de céréales. Mais la vraie réponse réside dans la nature des terrains. Ceux du Wiltshire doivent présenter exactement les caractéristiques nécessaires. Il s'agit des collines de craie recouvertes d'une mince couche de terre qui est presque toujours sèche (et qui isole la craie sous le sol des charges électriques qui se forment sur les épis). Il convient également que les conditions météorologiques soient idéales. Il est évident que ces conditions pourraient être réunies n'importe où, mais il se trouve qu'elles le sont plus fréquemment dans le sud, vraisemblablement à cause de la proximité de la mer. La formation des brises marines est

certainement pour quelque chose dans cette fréquence élevée. De plus, il semblerait qu'il faille un certain degré d'humidité, une saturation de l'air par la vapeur d'eau.

— Savez-vous s'il existe des études effectuées sur les plantes ou le sol, pouvant mettre en évidence l'existence d'un champ électromagnétique ?

— Ce n'est réellement qu'à partir de l'année dernière que nous avons compris la probabilité qu'il y ait des effets dans le sol. Ces expériences restent à entreprendre. Pour les plantes également. J'ai parlé avec des spécialistes entreprenant des recherches sur les céréales qui m'ont expliqué comment il fallait s'y prendre et qui m'ont dit qu'en prélevant des épis, il serait possible d'effectuer des examens.

— Auriez-vous une recommandation particulière à faire pour nos lecteurs, en France ?

— Il existe en France des chercheurs qui me semblent parfaitement aptes à effectuer des mesures. Je serais toutefois intéressé si l'on découvrirait quelque chose en France, car je pourrais donner des indications par téléphone et il ne serait pas exclu, dans le cas d'un phénomène important, que je me rende sur les lieux. Mais j'imagine qu'il y aura peu de cercles complexes en France. Les cas avec formations circulaires compliquées paraissent se limiter aux collines de craie du sud de l'Angleterre. □

Propos recueillis par Michel Hertzog et Perry Petrakis, le 29 avril 1990

(\*) Un témoin, Edward Walters, habitant la petite ville de Gulf Breeze aux Etats-Unis, prendrait depuis plusieurs années des clichés et des films de soucoupes très photogéniques, qui ont été à l'origine d'une controverse sans précédent dans les milieux ufologiques américains. Des éléments récents tendraient à démontrer que l'histoire a effectivement été un canular. (Ndlr)

## Vous avez dit pictogrammes ?

Cette interview fut réalisée lors des Rencontres de Lyon 1990, soit quelques mois avant la nouvelle vague de cercles anglais, caractérisés cette année-là par l'apparition de « pictogrammes », sorte de figures géométriques qui ne sont pas sans évoquer par endroits les jardins de Versailles !

Ces nouvelles formes nous paraissent fort peu compatibles avec la théorie des vortex plasmiques, nous avons donc voulu connaître le sentiment de G.T. Meaden. Voici sa réponse, en date du 30 juillet 1990, que nous vous livrons telle quelle.

« 340 cercles ont été localisés cet été, dont beaucoup de nouvelles formations (une vingtaine environ). Une saison extraordinaire qui a renforcé la théorie des vortex de plusieurs manières, avec des indices supplémentaires, tant visuels que théoriques, quant à la composante électrique des vortex.

Des expérimentations ont été entreprises par T. Meaden et Jane Ferguson au moyen d'un magnétomètre à protons : les cercles testés (formés depuis trois semaines et demie) ne présentent aucune preuve évidente d'effets d'un champ magnétique rémanent. Des anomalies d'un champ électrique sont pourtant hautement probables. »

# Cercles et faussaires dans les blés

• par Raoul Robé

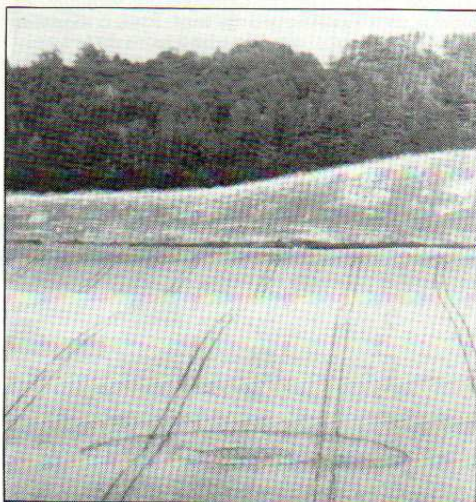
*Deux missions exploratrices françaises partent à la découverte des champs céréaliers du sud de l'Angleterre. Leur but : faire toute la lumière sur ces mystérieuses empreintes circulaires qui commencent à envahir la presse continentale. Compte rendu de Raoul Robé.*

Comme chaque année, les « mystérieux cercles » (*crop circles* ou *corn circles*) ont fait beaucoup parler d'eux dans la presse anglaise et internationale. L'été dernier, le phénomène fut encore plus médiatisé, puisqu'il a été suivi par les grands médias que sont les télévisions anglaise, américaine et même japonaise.

Un petit groupe de Français s'est rendu sur place deux années consécutives, en 1989 et en 1990. A l'origine de l'expédition, au printemps 1989, plusieurs ufologues participant régulièrement aux sessions du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques, créé en 1978) décident de se rendre en Angleterre afin de vérifier l'existence des empreintes circulaires apparaissant dans les champs de céréales. Nous voulions ainsi constater les assertions de certains articles suggérant une relation possible avec le phénomène ovni.

Après avoir pris contact avec des correspondants anglais, nous préparons le voyage et en fixons les dates. Du matériel d'observation et d'enregistrement est joint à l'équipement de camping dans deux véhicules bien chargés. Le 9 juillet, sept personnes embarquent sur le ferry à Caen. Durant la semaine du 9 au 16 juillet, nous allons sillonner la campagne anglaise dans une zone comprise entre Winchester (Hampshire) et Salisbury (Wiltshire) au sud, et Marlborough (Wiltshire) et Newbury (Berkshire) au nord.

Nous rencontrons tout d'abord Colin Andrews, habitant Andover, responsable d'un groupe d'étude du phénomène. Il nous indique quelques sites sur une carte et nous donne rendez-vous le lendemain (11 juillet) à 11 h, sur le site de Cheesefoot Head, à l'est de Winchester (le long de la route A272). C'est là, qu'en compagnie de Pat Delgado, il va donner une conférence de presse à propos de la parution de leur livre commun *Circular Evidence*. Le lendemain, nous découvrons la zone de Cheesefoot Head, réputée pour la récurrence du phénomène depuis 1981. Une empreinte circulaire de 11,50 m de diamètre s'étend dans un champ de blé visible depuis le parking. Elle possède une « queue » se dirigeant vers le chemin d'accès au champ. Les tiges de blé sont couchées, pliées à leur



Cliché R. Robé

Cercle à anneau large (32 m de diamètre total) dans un champ au fond du cirque naturel de Punch Bowl, le long de la route A 271 (Hampshire).

base dans le sens des aiguilles d'une montre. Les bords du cercle sont nets, les épis ne sont ni brisés ni déchirés. Les journalistes arrivent en bus et nos deux auteurs présentent leur ouvrage (le premier ouvrage sur la question) à l'intérieur même du cercle ! Nous discutons avec un journaliste de la BBC et un journaliste japonais qui nous assure qu'il existe aussi des cercles dans son pays.

Nous nous dirigeons ensuite vers le nord-ouest, près de Marlborough où nous trouvons le second site le plus récurrent : Silbury Hill, une colline préhistorique artificielle (la plus haute d'Europe), située le long de l'A4. Du sommet du tumulus, nous apercevons des empreintes circulaires allant dans trois directions ! Au sud, figurent huit empreintes, dont deux énormes cercles ; à l'ouest, on trouve des petits cercles disséminés ; au nord deux grandes formations de quintuplés (grand cercle et qua-

tre satellites diamétralement opposés) ainsi que onze petits cercles s'étendent sous nos yeux surpris.

Nous nous rendons dans les champs en longeant les raies laissées par les tracteurs (où les épis n'ont pas poussé) et commençons de prendre des mesures :

- le premier grand cercle fait 14,90 m de diamètre et ses satellites entre 4,30 et 4,70 m.
- le deuxième grand cercle mesure 18,40 m de diamètre, ses satellites entre 5,20 et 6 m.
- le plus petit cercle du champ a un diamètre de 0,80 m.

Les dimensions de chaque formation sont impressionnantes : 43 et 80 m l.

A l'intérieur des grands cercles, des épis se sont redressés ou n'ont pas été couchés (?). D'après C. Andrews, le site aurait été découvert le 16 juin.

Durant la semaine, plusieurs veillées d'observations sont organisées sur les sites, puisque le phénomène, d'après les témoignages des fermiers, se produirait de préférence de nuit. Rien à signaler d'anormal (sauf... voir encadré « le cri de la locustelle au fond des blés »), mais c'est l'occasion de

rencontrer quelques personnages : un étudiant américain spécialisé en « architecture

sacrée », de passage dans la région, de jeunes radiesthésistes (ou bio-locuteurs) et deux chamanes Anglaises nous confiant des photos du site (Silbury Hill, déjà touché en 1988, dans le même champ sud).

Deux autres sites ont pu être photographiés : un cercle simple dans un champ d'orge près d'Amesbury (Wiltshire) où des contrôles de magnétisme et de radio-activité se sont avérés normaux ; et une formation de sept cercles en croix dans un champ visible depuis la colline du White Horse (dessin préhistorique grandiose de cheval blanc) près d'Avebury.

Le premier voyage s'achevait après une semaine bien remplie. Nous étions un peu déçus de ne pas avoir vu de cercle avec anneau, tels ceux figurants sur les documents présentés par C. Andrews.

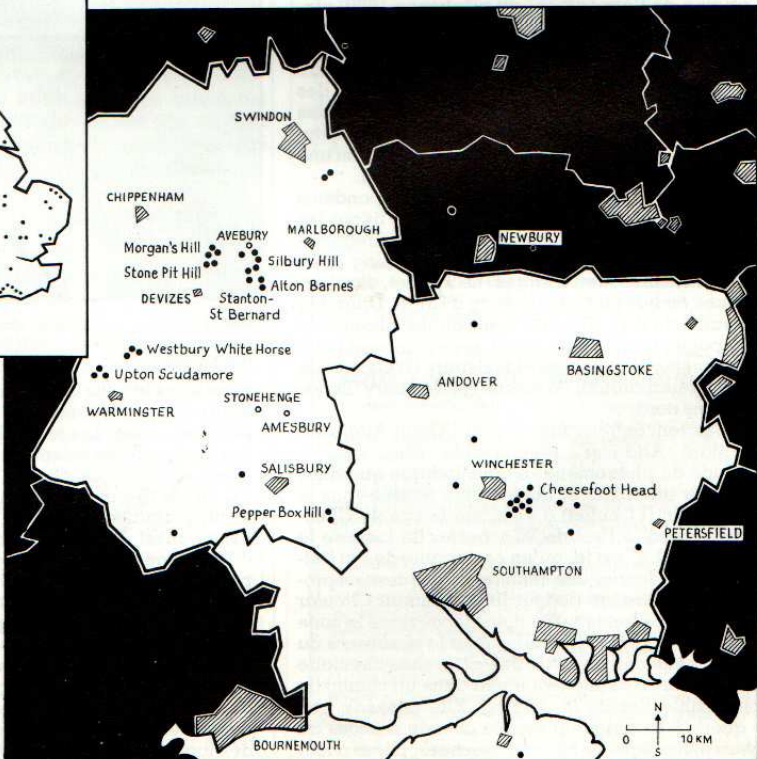
En conclusion à ce voyage, nous pouvons confirmer l'existence physique des empreintes dans cette région. Nous avons beaucoup perdu de temps à essayer de faire de la prospection sur une zone inconnue. Malgré tout, avec beaucoup d'improvisation, nous avons rapporté de nombreux documents photos et des enregistrements de conversations entre les différents protagonistes.

Au niveau ufologique, un seul témoignage d'observation de boule lumineuse à Silbury Hill fut recueilli par C. Andrews, (le jour de notre arrivée d'ailleurs). Il faut savoir que les Anglais, regroupés dans de petites associations d'étude, excluent



▲ Situation et nombre approximatifs de sites pour l'été 1990 sur l'ensemble de l'Angleterre.

Situation géographique des sites pour les comtés du Wiltshire (Swindon) et du Hampshire (Southampton) de mai à août 1990. Tous les cas n'ont pu être représentés.



Dessin Thierry Rocher

d'office la fabrication humaine. L'absence de trace, la régularité des empreintes et les tiges brisées sont les arguments avancés. Selon eux, près de 300 cercles ont été répertoriés de mai à septembre 1989...

Voulant approfondir les informations parcellaires recueillies en 1989, l'équipe décide de préparer une nouvelle « expédition » pour l'été suivant. Des projets d'investigations sont élaborés tout au long de l'année : contacts avec les Anglais, mesures et cartographie des empreintes, photos aériennes, reportage vidéo, surveillance des sites, prélèvement et analyses, film documentaire, recherche d'archives, etc.

Afin de vérifier certains éléments de fabrication possible, une simulation réelle est organisée en France. Pierdel, un spécialiste du truage, est contacté et un cahier des charges lui est proposé.

Le samedi 16 juin 1990, à Verdes, nous assistons à la fabrication d'un « quintuplet » dont le cercle central mesure 15 m de diamètre, possède un anneau, est « garni » de quatre satellites diamétralement opposés (diamètre total de la formation : 70 m !). L'auteur et ses deux assistants réalisent l'ensemble avec une corde, un piquet, un rouleau et surtout un plan. Le travail est effectué en une heure sous contrôle d'un huissier. Des photos prises d'un ULM montrent un magnifique « quintuplet » digne des britanniques... (voir photo pp. 26-27).

L'équipe, désormais forte de neuf personnes, choisi le nom de VECA qui signifie Voyage d'Etude des Cercles Anglais.

L'été approchant, les projets se concrétisent petit à petit. Les objectifs sont fixés. Les moyens humains et matériels sont prêts. Le samedi 14 juillet 1990, à 5 heures du matin, les cinq véhicules embarquent à Dieppe pour l'Angleterre.

Aussitôt arrivés, nous décidons de longer la route A272 traversant le site de Cheesefoot Head pour atteindre le cottage près de Marlborough, plus au nord.

A Cheesefoot Head, nous retrouvons C. Andrews et P. Delgado, interrogés cette fois par une TV américaine, devant le cirque naturel du « Punch Bowl » où l'on peut admirer un superbe cercle à anneau large (voir photo p. 23).

On nous confirme la complexification du phénomène cette année : des halères, des clés, des rectangles sont apparus depuis mai 90. Dans le seul site de Cheesefoot Head, treize formations ont été recensées dont quatre halères avec demi-anneaux et barres latérales rectangulaires. A cet instant, de nombreux curieux, touristes, journalistes et radiés-thésistes se promènent dans les champs, au désespoir des agriculteurs. Par contre, à Silbury Hill, au nord-ouest, on ne trouve aucune empreinte cet été ! Nous en profitons pour surveiller le site durant les nuits chaudes de cette fin juillet, en compagnie de volontaires anglais sympathisants du groupe de C. Andrews. Le physicien T. Meaden (voir l'interview dans ce numéro) est présent lors d'une des veillées et nous encourage à redoubler d'attention lorsque surviennent les conditions météorologiques propices à l'apparition des vortex qui, selon lui, sont responsables des traces mystérieuses. Résultat : deux soirs de suite, nous repérons des lampes torches dans un champ au sud de la colline.

Des gens se baladent la nuit dans les champs : surveillent-ils les sites ou sont-ils mêlés à la fabrication des cercles ? En tout cas, pas d'empreintes le lendemain, ni les jours suivants...

Mais le plus beau spectacle restait à voir, un peu au sud, à Alton Barnes. Le 19 juillet, nous tombons sur une file de voitures garées le long d'une col-

## « Le cri de la locustelle le soir au fond des blés... »

En 1989, au cours d'une nuit de surveillance sur le site de Cheesefoot Head, une de nos équipes (composée de quatre personnes) relève un bruit très particulier provenant du champ de blé où se trouvait le cercle avec appendice. Le son régulier (« triririll... ») paraît trop puissant pour être celui d'un insecte, nous ne parvenons pas à l'identifier sur le coup. Le lendemain matin, nous discutons avec C. Andrews qui nous fait écouter quelques sons « étranges » enregistrés sur les lieux touchés par le phénomène. L'un d'eux nous interpelle : il s'agit du même son, entendu la veille. C. Andrews s'empresse de nous faire signer un témoignage.

Le soir, nous renouvelons l'opération de surveillance à Cheesefoot Head. Nous avons de la chance de percevoir, à nouveau, le même son strident, avant la tombée de la nuit. Nous arrivons à cerner l'origine du bruit qui provient d'un bosquet formant une haie le long du champ. Le son, que nous parvenons à enregistrer, est émis par un oiseau, gros comme une pie, qui s'envole à notre approche. Après notre retour en France, nous faisons identifier le son par deux sources différentes. Les deux ornithologues reconnaissent le cri de la locustelle. Nous informons C. Andrews de notre découverte ; à ce jour, il ne nous a jamais répondu sur ce sujet (? !).

Mais le plus gênant dans l'anecdote apparaît cette année (1990) dans le livre de R. Noyes et B. Taylor *The Circle Enigma*. Notre témoignage figure en page 106 (avec une erreur sur la date). Il est présenté comme un son non identifié dans un chapitre consacré aux bruits mystérieux ! Il ne s'agit-là que d'un exemple du comportement de certains « experts ». Les autres éléments étranges (pannes de cellules photo-électriques ou de caméras, substances bizarres trouvées dans les cercles, mais perdues avant analyses, etc) semblent être traitées avec le même « sérieux ». R.R.

line (Milk Hill). Dans un champ de blé en contrebas, une immense formation (134 m de long) composée de deux halères garnie d'anneaux, de clés et de barres s'offre majestueusement à la vue de badauds (voir photo p. 27). Les tiges à l'intérieur des cercles sont couchées dans le sens horaire. Des appendices en forme de clé ou de main à trois doigts viennent s'adjoindre aux formes de base que sont les cercles et les anneaux (voir photo p. 26).

En discutant avec les curieux, nous apprenons qu'une autre empreinte existe de l'autre côté de la colline. Nous la découvrons, en effet, un peu plus tard. Il s'agit d'une variante de la première.

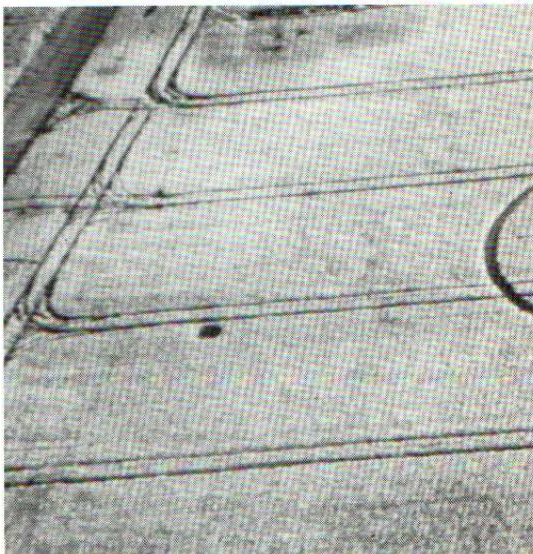
Un ouvrier agricole de Stanton Saint Bernard nous explique que les deux pictogrammes sont

apparus durant la même nuit (celle du 11 au 12 juillet), nuit durant laquelle les chiens du village ont aboyé anormalement et pendant laquelle un bruit tel celui provenant d'une ligne à haute tension se serait fait entendre...

En 1990, nous avons ainsi visité une quarantaine de sites se répartissant entre la région de Winchester et la région de Devizes et Marlborough. La majorité des projets d'investigations ont pu être réalisés. L'analyse des données recueillies peut être assez longue, mais déjà plusieurs indices sont en faveur d'une hypothèse d'origine bien humaine.

Voici une liste non exhaustive d'indices appuyant cette hypothèse :

- Le phénomène se manifeste essentiellement dans une zone très localisée du sud de l'Angleterre, avec des lieux privilégiés, tout en se dispersant suffisamment pour pouvoir échapper à des sites surveillés. Ainsi, il est remarquable que le site récurrent de Silbury Hill n'ait pas été touché cette année alors qu'il fut toujours surveillé presque officiellement (veillée annoncée dans la presse).
- Les empreintes sont très souvent proches d'une voie d'accès au champ (chemin, route, autoroute, raie de tracteur face à l'entrée du champ).
- Nous avons souvent relevé des éléments dans le paysage, proche des empreintes, pouvant servir de repères facilitant le travail de fabrication nocturne (tronc d'arbre unique, entrée du champ).
- Les empreintes sont généralement visibles depuis la route, les parkings ou les collines à sites préhistoriques et touristiques.

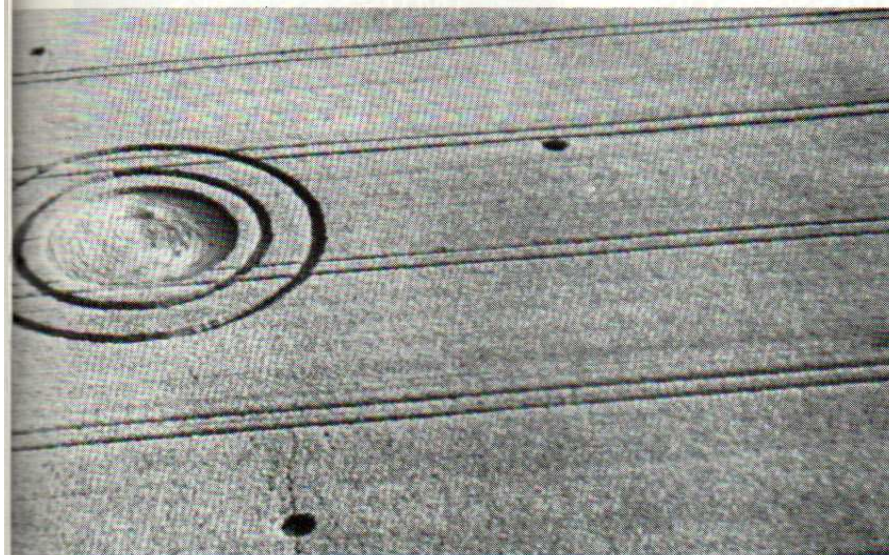


- Sauf exception, les empreintes sont alignées ou positionnées sur des raies de tracteurs.
- Il est aisé de traverser les champs sans laisser de trace importante (fait vérifié et filmé), la chose est facilitée par l'espacement des semis d'environ 16 cm, l'action naturelle du vent et de la pousse finira par effacer les traces accidentelles.
- Plusieurs empreintes constituent des séries de formes partant d'un même modèle ou plan (les haltères).
- Certains types de figures semblent liés à des zones géographiques : s'agit-il de spécialités locales ? (Exemples : les haltères à Cheesefoot Head, les clés à Alton Barnes/ Stanton, les cercles conventionnels à Morgan's Hill/ Upton Scudamore.)
- Certaines figures présentes des déformations ou des éléments incomplets par rapport au « modèle théorique ». Elles suggèrent des ratés ou un arrêt brusque de fabrication.
- La rareté des empreintes dans le colza peut s'expliquer par une plus grande difficulté de fabrication due à la rigidité importante des tiges.
- L'évolution dans le temps vers une complexité croissante des figures suggère une technique maîtrisée progressivement et un esprit de compétition qui semble bien humain.
- L'expérience réalisée en France le 16 juin propose une méthode de fabrication très crédible.
- L'existence de sites mégalithiques célèbres de forme circulaire pourrait avoir inspiré les « faiseurs » de crop circles (Stonehenge, Avebury).
- Le cercle de Verdes (France) répond aux critères édictés par P. Fuller pour caractériser les cercles authentiques.
- Plus les figures se compliquent et s'accroissent en taille, plus les déplacements dans celles-ci sont facilités de même que leur fabrication. Ce qui semble garder un bon compromis entre le temps de création disponible et la surface à travailler (exem-

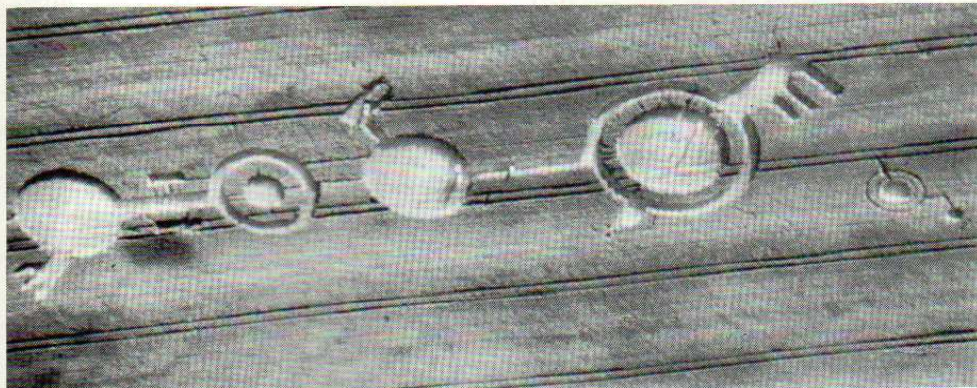
Clichés Raoul Robé



Alton Barnes (Wiltshire) : touristes et radiesthésistes visitent l'immense empreinte (134 m de long) composées de doubles haltères (haut). Détail : un appendice en forme de main à trois doigts prolonge le cercle d'un haltère (bas).



Faux quintuplet à double anneaux, réalisé en une heure et sous contrôle d'huissier, le 16 juin 1990, à Verdes. Comparez avec les « vrais » cercles des pages 18-19 !  
Ci-dessous : célèbre « cryptogramme » d'Alton Barnes, qui a entre autre servi d'illustration au dernier album de Led Zeppelin.



Clichés Gilles Durand - VECA 90

ple : plus le périmètre et le nombre d'anneaux augmentent, plus leur largeur diminue).

\* Depuis la médiatisation du « phénomène », on trouve des empreintes semblables dans des pays où des articles de presse et des reportages TV ont été diffusés (Japon, Canada).

\* De plus en plus de gens exploitent financièrement le « phénomène », il pourrait s'agir désormais du mobile de fabrication :

- Les touristes ont afflué sur les lieux et un commerce s'est créé autour du thème (vente de cartes postales, tee-shirts, porte-clés, etc).

- Il faut noter l'attitude caractéristique et suspecte de certains agriculteurs. Le premier jour, ils se plaignent des dégâts subis. Le deuxième jour, ils interdisent l'entrée par des pancartes et le troisième, ils font payer l'entrée quand ils ne vendent pas eux-même les tee-shirts et les survols en hélicoptère, comme c'est le cas à Alton Barnes !

Plusieurs livres sur le sujet sont parus cette année. Soutenant la thèse météorologique de T. Meaden, les deux ufologues P. Fuller et J. Randles viennent d'écrire *Crop Circles - a Mystery Solved* (éditions Robert Hale, Londres 1990 ; C. Andrews et P. Delgado ont publié un complément à leur best-seller *Circular Evidence* (Bloomsbury Publishing, Londres 1989) expliquant le phénomène par une force mystérieuse mal définie (?) ; R. Noyes et B. Taylor éditent *Crop Circle Enigma* avec de très belles photos aériennes (Gateway Books, 1990) et on nous promet d'autres ouvrages encore... □

**Raoul Robé**

Groupe Privé Ufologique Nancéen  
Membre VECA 89 et 90

## Quelques perspectives sur les enlèvements

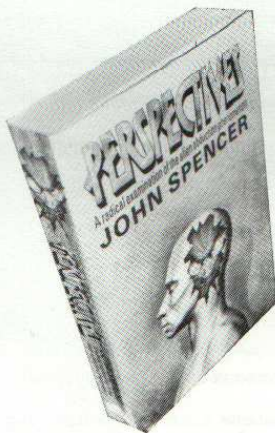
Quelle est l'origine du phénomène ovni ? Des entités étrangères qui essaient de nous contacter ou nous manipulent, ou bien notre propre psychisme ? Le choix apparaît dans une bonne part de la littérature ufologique et *Perspectives* ne fait pas exception à cet égard. John Spencer, l'auteur de ce livre récent, est un ufologue britannique de la « nouvelle école » ; ce responsable de la BUFORA avait déjà deux ouvrages à son actif, tout au moins en tant que co-éditeur avec Hilary Evans : *UFOs 1947-1987* (Forteau Tomes, 1987) et *Phénoménon* (Futura, 1988).

*Perspectives* est essentiellement consacré aux enlèvements, mais John Spencer ne dédaigne pas de jeter un coup d'œil sur d'autres aspects du phénomène ovni, par exemple les accidents de soucoupes, sur lesquels il émet de sérieux doutes ; seul le crash de Roswell trouve grâce à ses yeux, mais il pourrait bien être une opération de diversion pour cacher l'échec d'une expérience américaine.

Puis l'auteur étudie en détail quelques cas d'enlèvements, classiques ou inconnus. Il pense que l'affaire Hill a débuté par une observation réelle, mais que le kidnapping lui-même des deux époux ne fut qu'une construc-

tion psychologique ultérieure née à partir des rêves de Betty ; plusieurs arguments sérieux confortent en effet cette thèse. Les multiples expériences de Kathie Davis et de sa famille, décrites par Budd Hopkins dans son livre *Intruders*, ont pour la plupart une possible origine psychologique et les interprétations de Hopkins sont très sujettes à caution. De même, la saga de Gulf Breeze, surtout connue pour les nombreuses photos prises par « Mr Ed », comporte plusieurs éléments assez douteux.

Deux cas suédois fort intéressants sont inédits. D'abord un enlèvement survenu le 23 mars 1974 au beau milieu



d'une vague locale, avec divers aspects paranormaux associés et une observation de la lumière de l'ovni par un témoin indépendant. Puis le cas d'un groupe de trois personnes, dont deux sont « enlevées » (sortie en hors-corps) et ont une expérience de type mystique tandis que la troisième ne voit et ne subit rien ! Spencer insiste sur le fait que, dans ces affaires, les investigations ultérieures ont

été faites par les témoins aidés par des ufologues et non par ces derniers ; une telle procédure lui paraît indispensable pour éviter que ce ne soient les ufologues qui « construisent » a posteriori l'observation. Le point de vue est intéressant, mais le risque contraire apparaît : que ce soit le témoin lui-même qui, au fil du temps, fabrique des développements en fait indépendants de l'affaire initiale, mais qui lui seraient arbitrairement reliés.

Après une revue critique de la valeur de l'hypnose (qui permet de « transformer des croyances en souvenirs »), un résumé d'objections à l'hypothèse extraterrestre (HÉT), une courte étude sur l'influence des films de science-fiction (influence en général assez diffuse) et une présentation de quelques hypothèses alternatives, l'auteur se penche ensuite sur la possibilité d'un phénomène purement psychologique. Plusieurs arguments le conduisent à l'admettre comme parfaitement légitime : existence d'un véritable mythe moderne sur les extraterrestres, normalité des témoins, caractère non concluant des effets physiques, expériences de Lawson (comparaison d'enlèvements réels supposés et d'autres induits par hypnose).

Mais ce n'est pas l'hypothèse socio-psychologique qui a la préférence de John Spencer. Arguant que notre conception du monde est limitée, ne serait-ce qu'à cause de notre système perceptif, il estime que nous ne pouvons comprendre que ce à quoi nous sommes conditionnés. Dès lors, il est possible que le phénomène ovni soit lié à l'existence d'une intelligence indigène à la Terre et qui



essaie peut-être de nous contacter, mais que nous sommes incapables de saisir. De telles vues me laissent quelque peu perplexe, car elles me semblent bien proches de l'occultisme...

Il est regrettable que quelques erreurs parsèment l'ouvrage, par exemple quant l'auteur dit que l'HET s'est imposée dès l'observation d'Arnold en 1947 ou que les ufonautes sont souvent en tenue spatiale. Peut-être cela traduit-il quelques lacunes de sa culture ufologique. Et il n'est pas évident que l'ufologie britannique soit aussi tournée vers l'HET qu'il ne l'affirme. Mais cela n'empêche pas *Perspectives* d'être un livre stimulant, même si l'on n'en partage pas toutes les vues. John Spencer pourrait devenir dans les années à venir un auteur à suivre avec attention. □

**Claude Maugé**

John Spencer, *Perspectives. A Radical Examination of the Alien Abduction Phenomenon*. Londres : Macdonald, 1990, 255 pp. + 8 pl., £ 12,95.

## Lovecraft et les soucoupes ?

Les amateurs d'ovnis ne l'ignorent plus tout à fait : une partie des racines du problème plonge dans la science-fiction. Depuis la parution de *Science-fiction et soucoupes volantes* de Bertrand Méheust, il est généralement admis qu'il existe des liens entre la vieille littérature du merveilleux scientifique français (Maurice Renard, Jean de La Hire, etc...), la *scientifiction* américaine (Gernsback et Cie) et les soucoupes volantes.

Ceci dit, depuis Méheust personne n'a eu le souci de compléter le dossier. Citons tout de même un article de John Keel paru en 1983 (à paraître prochainement dans *OP*) qui apportait quelques précisions historiques sur la filiation entre la science-fiction et l'ufologie. Entre 1945 et 1947 sont parus dans *Amazing Stories* (un célèbre magazine de science-fiction populaire américain, cf. *OP* n° 43-44, p 36) une série de textes sur des races souterraines, extraterrestres qui, tout en rappelant les thèmes habituellement utilisés par les auteurs du genre, se présentaient sous l'étiquette d'expériences réelles. Leur auteur, Richard Shaver, à peu près totalement inconnu en France, prétendait notamment que l'on pouvait voir passer dans le ciel les vaisseaux pilotés par les descendants des Atlantes qui avaient fui lors du « Cataclysme ».

Lorsque parurent, à la fin de juin 1947, les premiers récits de soucoupes, Ray Palmer, le rédacteur en chef d'*Amazing Stories*, qui avait publié les récits de Shaver, s'empara des affaires de soucoupes pour appuyer les dires de ce dernier. Il entra même en contact avec Kenneth Arnold, le « premier » témoin. C'est à la suite de leurs échanges qu'Arnold investiga l'affaire de Maury Island<sup>1</sup>.

On aurait donc tort de négliger le domaine de la science-fiction et les études qui paraissent à son sujet. Signalons que dans le numéro 5 des *Etudes lovecraftiennes*, un bulletin de qualité consacré au célèbre auteur américain Howard Phillips Lovecraft, dans l'œuvre duquel les extraterrestres jouent un rôle important, on trouve un article de Joseph Altairac sur les liens possibles entre ce qu'il est convenu d'appeler main-

tenant l'affaire Shaver et Lovecraft. Altairac note qu'il n'est pas impensable que Shaver se soit inspiré de « reclus de Providence » pour façonner ses récits. Il cite également une lettre d'un lecteur d'*Amazing* faisant référence, de façon, semble-t-il, humoristique, à Lovecraft dans le cadre de l'affaire Shaver.

De même, ceux qui s'intéressent à la vague de 1954 et au contexte de son émergence trouveront intérêt à consulter un article très documenté de Michel Meurger paru dans les numéros 3 et 4 de la même revue. L'auteur se penche sur la façon dont Lovecraft a été traduit et interprété en France, précisément en 1954. Fondamentalement rationaliste, H.P. Lovecraft devient sous la plume de ses interprètes français de l'époque, Jacques Bergier notamment, un « prophète occultiste ». Et Meurger montre comment certains, notamment Michel Carrouges, traduisent dans un même mouvement Lovecraft et les soucoupes volantes comme un retour à des mythes archaïques alors que Lovecraft d'une part et les témoins de soucoupes d'autre part sont plutôt à comprendre dans le cadre de l'imaginaire scientifique et technologique. Pour Lovecraft, c'est l'inverse de ce que disent ses interprètes qui se passe : bien loin de considérer les créatures qu'il dépeint comme des figures mythologiques, il voit dans les légendes qu'il crée le souvenir déformé d'interventions extraterrestres qui se manifestent encore aujourd'hui.

Par ailleurs, beaucoup d'articles parus dans les *Etudes lovecraftiennes* abordent la question du partage entre fiction et parasciences. On peut voir comment Lovecraft a utilisé, sans y adhérer, des thèmes d'auteurs comme Charles Fort, les théosophes : les races extraterrestres, les continents disparus, les phénomènes étranges.

Signalons enfin que les éditions Robert Laffont annoncent, pour 1991, la publication, dans la collection « Bouquins » et sous la direction de Francis Lacassin, de l'œuvre de Lovecraft.

**Frédéric Dumerchat  
& Pierre Lagrange**

1. Cf. pour un résumé de l'affaire, Lob et Gigi, *Les Apparitions OVNI*, Neuilly-sur-Seine, Dargaud, 1979, pp. 7-11, ainsi que P. Lagrange, « Enquêtes sur les soucoupes volantes », *Terrain* n° 14, mars 1990, pp. 95-103 notamment.

*Etudes lovecraftiennes*, c/o Joseph Altairac, 57, rue de Stalingrad, F-95120 Ermont. Le n° 8 est disponible (30 FF). Abonnement : 120 FF pour les n° 9 à 12. Chèque à l'ordre de J. Altairac.

# Un livre sur le voyant de Giubiasco

Giuseppe « Pino » Casagrande aurait des visions de la Vierge depuis 1983 en Italie et au Tessin (voir OP n° 41, p. 3). Désormais, un livre lui est consacré : *Pino Casagrande - Veggente-profeta e fotografo dell'invisibile ?* (voyant-prophète et photographe de l'invisible ?). L'auteur, Piero Mantero, n'est pas un inconnu : ex-ufologue, c'est lui qui a été à l'origine de la « fuite » d'un document du Ministère de la défense italien concernant les ovnis à la presse, en mai 1978 (voir OP n° 33-34, p. 23). Il a également commis quatre ouvrages ou transparaît une interprétation mystique des ovnis (le dernier, paru en 1988, a un titre évocateur : *Satan et le stratagème de la queue - Ovnis, marxisme et rock'n'roll...*).

Il ne faut donc pas s'attendre à une étude objective de sa part. Au sujet des photos d'apparitions prises par Casagrande, par exemple, il écrit (p. 19) : « Le mystère (des photos) demeure, mais ce qui est important

c'est de prier, de rendre un sincère hommage à la Madone : les grâces, les signes et les guérisons dépendent beaucoup, sinon totalement, de notre rapprochement à Dieu ». L'auteur passe donc comme chat sur braises sur ces photos floues et douteuses (68 sont reproduites dans l'ouvrage) et plus de 80% du livre est consacré à la transcription des messages de la Vierge reçus (?) par Casagrande.

Pendant ce temps, que se passe-t-il à Giubiasco ? D'après les articles de la presse tessinoise, l'afflux croissant de pèlerins sur la colline de Scarpapè (plus de 2 000 chaque 13e jour du mois) provoque une irritation grandissante chez les riverains. Perturbations du trafic, violations des propriétés privées, déchets laissés par les pèlerins, bruit de haut-parleurs... la coupe était pleine ! Les habitants ont donc commencé par clôturer leurs champs, puis ont protesté auprès de la commune de Giubiasco, qui a pris certaines mesures.

Ainsi, le 13 novembre, des centaines de pèlerins ont laissé leur voiture à Giubiasco et sont montés à pied. Une association, l'APIN (APostolat et INformation), ayant pour but de diffuser les messages de Casagrande dans le monde entier, s'est constituée à Berne en 89 et cherche à acheter du terrain à Scarpapè. Enfin, l'évêque de Lugano, Mgr Eugenio Corecco, a déclaré ceci au *Corriere del Ticino* : « J'ai l'intention de prendre contact avec les évêques des diocèses lombards où il semble que la Madone apparaisse au même « voyant » de Giubiasco pour décider des mesures à prendre afin de clarifier la situation. En outre, je vais proposer la constitution d'une commission interdiocésaine qui devra examiner et évaluer les visions présumées ».

B. Mi

Piero Mantero, *Pino Casagrande - Veggente-profeta e fotografo dell'invisibile ?*, Edizioni Segno, Udine (Italie) 1989, 181 pages, 20 000 Lit.

## Animaux fabuleux : entre folklore et cryptozoologie

Du 19 au 22 juillet 1990, une conférence intitulée *Fabulous Beasts : Facts and Folklore* (animaux fabuleux : réalité et folklore) s'est tenue à l'Université du Surrey à Guilford. Organisé conjointement par la Folklore Society et l'International Society of Cryptozoology, ce congrès a permis de confronter pour la première fois les travaux de naturalistes enquêtant sur des animaux inconnus et ceux de folkloristes ou d'ethnographes plutôt tournés vers l'étude des animaux fabuleux dans les traditions.

Alors que l'on aurait pu s'attendre à des divergences de vues entre les deux catégories de participants, le consensus s'est fait autour de la notion d'animal mythologique alors que la problématique de la recherche cryptozoologique a été étudiée. Les folkloristes n'ont pas présenté d'exposé relatif aux affaires contemporaines (si l'on excepte Ed Fusch et Véronique Campion-Vincent, respectivement anthropologue et sociologue). Les naturalistes, Bernard Heuvelmans le premier, sont surtout intervenus sur la question de la mythisation d'animaux considérés par ailleurs comme bien réels et encore à découvrir.

Ainsi, chacun ayant décidé de demeurer sur ses positions et de ne pas empiéter sur le territoire du voisin, on a pu entendre, entre autres, des communications concernant les monstres de l'antiquité grecque et latine, les mythes maoris pouvant servir à l'identification d'une espèce mal connue de lézard, les dragons et les serpents au Japon, le pedigree du basilic, les loups-garous crus et cuits, l'homme sauvage tel que le décrivent les indiens Spokane (Fusch), les apparitions de fauves et félins-mystère en France (Campion-

Vincent), les influences de récits légendaires dans la littérature enfantine, les princesses grenouilles et les princes crapauds, les lapins cornus et les monstres des lacs suédois !

Parmi les exposés les plus appréciés, celui d'Adrienne Mayor qui a effectué sur l'origine du griffon un travail de détective bien à même de réconcilier cryptozoologues et ethnographes. Selon elle, le griffon a été conçu dans l'antiquité scythe à partir de la découverte de protoceratops fossiles près de mines d'or dont la légende assignait aux griffons la garde.

Seul moment de tension, lorsque Michael Heaney a évoqué la question des sources de Boris Porchnev(\*) concernant l'homme sauvage du Caucase. Heaney prétend en effet que Porchnev s'est basé en partie sur des récits de voyages eux-mêmes tirés d'un roman d'aventure. Bernard Heuvelmans a déploré que l'on monte en épingle quelques erreurs pour dénigrer le travail de son co-auteur.

A noter également la présence d'Erik Beckjord, « conservateur » d'un musée californien consacré au big-foot, qu'il a d'ailleurs eu l'occasion d'observer lui-même à trois reprises. Défenseur de l'hypothèse de formes d'énergie inconnues pour expliquer ces manifestations, il a présenté, hors conférence, le film très controversé pris par Roger Patterson qui montre un être velu s'enfuyant prestement dans un sous-bois.

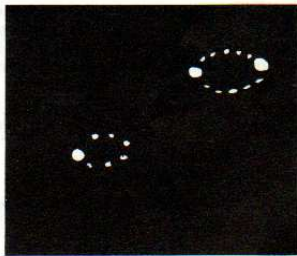
Jean-Louis Brodu

(\*) Historien soviétique (1905-1972) spécialiste des soulèvements populaires en France au XVII<sup>e</sup> siècle et co-auteur, avec Bernard Heuvelmans, de *L'Homme de Néandertal est toujours vivant* (Plon, 1974).

## Observations suisses en 1990 (suite d'OP n° 45)

- Le 17 avril, vers 05 h, une habitante du Locle (Neuchâtel) observa une sorte de demi-cercle irrégulier irradiant une vive lueur. Le phénomène se dirigeait lentement vers l'ouest, sans bruit et sans laisser de traînée. Des nuages sont passés une ou deux fois devant lui, puis après cinq ou dix minutes, l'ont définitivement caché (*L'Impartial*, 18/4).
- Dans la nuit du 4 au 5 mai, vers minuit, de nombreux habitants de la région de Lugano observèrent deux objets lumineux dans le ciel. Selon l'ufologue italien Massimo Cantoni, il s'agissait des lueurs de deux projecteurs d'une discothèque de San Fedele (Italie) (*Televisione della Svizzera italiana*, 5/5, *Giornale del Popolo*, 7/5, *Tessiner Zeitung*, 8/5).
- Le 15 mai, vers 22 h 35, deux habitants de Chêne-Bougeries (Genève) observèrent cinq lumières diffuses plus petites que la pleine lune, mais plus grandes qu'une étoile. Quatre d'entre elles formaient un carré et la cinquième allait et venait à travers. Il s'agissait des lueurs des projecteurs de la discothèque Macumba (*personnel*).
- Le 19 mai, vers 23 h 30, un étudiant observa à La Creusaz (Valais) une « lueur orangée très vive » à l'ouest. Elle se déplaçait à l'horizontale, à une hauteur de 20-30°, sans faire de bruit ni de traînée. L'observation dura environ 20 secondes, dont 4 ou 5 à la jumelle. Il s'agissait vraisemblablement d'un météore (*personnel*).
- Le 8 juin, vers 16 h-16 h 15, un habitant de Marin-Epagnier (Neuchâtel) prit une quinzaine de photos d'un petit avion qui faisait de la voltige. Une fois le film développé, un des clichés présenta une anomalie : à côté de l'avion, il y avait un objet bleu suivi d'une traînée blanche à la queue légèrement jaune. L'appareil était un Minolta 5000, réglé sur un temps de pose d'1/2000° de seconde et chargé d'un film couleur Kodak 200 ASA. Le photographe estime à une demi-seconde le temps entre deux clichés, le phénomène devait donc avoir une vitesse fantastique pour n'apparaître que sur une seule photo. Le pilote de l'avion n'avait rien remarqué non plus. Malgré nos demandes, le photographe ne nous a toujours pas transmis des copies de son cliché pour analyse (*L'Express*, 28/6 + *personnel*).
- Le 21 juillet, vers 15 h 45, un fonctionnaire fédéral observa depuis son jardin, à Boll (Berne), un « objet blanc », parfaitement circulaire, qui fonçait « tout droit » du nord au sud-ouest. Le phénomène était plus petit que la pleine lune, « comme une balle de tennis ». Pas de halo, ni de bruit. Le témoin a estimé la durée à 1 ou 2 secondes (*personnel*).
- Le 24 juillet, vers 03 h 40, une retraitée de Coppet (Vaud) observa une « lumière très intense », blanche, immobile dans la nuit étoilée, à l'est-nord-est. Vu à travers des jumelles, le phénomène tournait sur lui-même en se présentant tantôt sous forme de disque, tantôt sous forme de soucoupe et se déplaçait très légèrement. Le témoin distingua une structure « comme un puzzle », « une carapace de tortue » ou « une carte de géographie ». L'observation dura plus de deux heures. C'était Vénus (*personnel*).
- Le 16 août, à 0 h 35, un couple d'Appenzell observa un disque lumineux un peu en dessous et au sud du sommet de l'Hoher Kasten (altitude 1 795 m, au sud-est). Il laissa tomber au sol une boule fortement lumineuse, qui s'éteignit peu après. Le disque s'éloigna puis s'éteignit également après 2 ou 3 minutes (*Appenzeller Volksfreund*, 18/8).
- Le 18 août, vers 23 h, une Biennoise, son mari et leurs deux filles circulaient en voiture de Neuchâtel à Bienna. Devant eux, sur la gauche, ils virent « quatre lumières blanches qui dansaient » dans le ciel. Elles se rassemblaient parfois en une seule, puis se séparaient, ralentissaient, s'arrêtaient ou accéléraient en même temps que la voiture des témoins. Chaque lueur était deux ou trois fois plus grande que la pleine lune. Il s'agissait de lueurs de projecteurs, provoquées par un appareil *Sky-Tracker* (quatre lampes au xénon de 2000 watts chacune) pour le compte d'une discothèque de Bienna (*personnel*).
- Le 25 août, à 14 h 40, un cycliste circulant entre Hinteregg et Egg (Zurich) lorsqu'il aperçut dans le ciel, droit devant lui, un essaim d'une vingtaine d'objets (*Sonntags-Zeitung*, 2/9).
- Le 27 août, vers 22 h, une habitante de Meyrin (Genève) observa avec son mari une « boule de feu » jaune-orangé en direction du quartier de La Cluse (sud-est). Le phénomène, immobile, avait une « forme de méduse ». Il s'agrandit pour atteindre les trois quarts de la pleine lune, puis diminua et disparut. Vers 22 h 30, les deux témoins revirent le même phénomène avec leur fils de 12 ans (*personnel*).
- Le 16 septembre, à 00 h 20, trois femmes et un homme observèrent à Dornach (Soleure) une boule lumineuse rougeâtre et silencieuse venant de la direction de Bâle. Elle s'arrêta au-dessus d'une forêt puis s'éloigna à une vitesse de plus en plus grande (*Basler Zeitung*, 17/9).
- Le soir du 25 septembre, un contrôleur aérien de l'aéroport de Genève-Cointrin observa une lumière qui traversait le ciel « à très grande vitesse », en direction du Jura (*Radio suisse romande - La Première*, 26/9). Il s'agissait vraisemblablement d'un météore.
- Le 8 octobre, de 19 h 45 à 19 h 55, un habitant de Gilon (Vaud) observa trois lumières blanches immobiles dans le ciel, disposées en triangle irrégulier. Leur intensité était tantôt forte, tantôt faible. Elles s'éparpillèrent tout à coup et disparurent (*personnel*).
- Le 14 octobre, vers 19 h, un couple se rendait de Lostorf (Soleure) à Zurich en voiture. Depuis Lostorf, ils purent observer deux disques blancs lumineux, immobiles dans le ciel noir. Durant le trajet, les témoins eurent parfois leur vue gênée par le paysage. Les deux disques changèrent de place et furent rejoints par un troisième. Ensuite, les deux premiers furent reliés entre eux par deux chaînes de petites lumières rouges et vertes ; le troisième eut aussi une chaîne qui revenait sur lui en formant une ellipse. Durée de l'observation : 5 à 10 minutes (*Tages-Anzeiger*, 2/11, *personnel*, *Inforespace*, n° 79, novembre 1990).

B. Mi



# Fort et usages de Fort

Le *Livre des damnés* de Charles Hoy Fort a été réédité en 1990 aux éditions Néo. Voilà a priori une bonne nouvelle pour ceux qui connaissaient ce livre et son auteur uniquement de réputation. Mais pourquoi avoir conservé l'avant-propos de Jacques Bergier - qui figurait déjà dans la première édition française publiée en 1955 - et non pas les préfaces successives de Robert Benayoun, le traducteur du livre ? Va-t-on éternellement ressasser la mythologie tissée par des fortéens tels que Bergier, autour d'un Fort « ermite du Bronx et ennemi juré de la science » ? D'autant que c'est là gommer la controverse soulevée par Benayoun quand il dénonça la récupération de l'œuvre de Fort par les auteurs du *Matin des magiciens*. Certes, le privilège de Bergier, ce fut d'avoir découvert avant tout le monde le fantastique et la science-fiction. Il fut ainsi pendant longtemps la caution quasi obligée des éditeurs français de Lovecraft. Mais la jeune critique lovecraftienne française ayant démonté le mythe de la correspondance entre Bergier et Lovecraft (1), on mesure désormais encore mieux la capacité de Bergier à faire partager ses convictions illusoire.

L'on trouve en effet dans l'œuvre de Fort ce que l'on est venu y chercher. Elle est issue du combat acharné que Fort livra seul dans les bibliothèques du Nouveau et de l'Ancien Monde pour secourir de l'oubli des faits singuliers et divers. Bon nombre d'auteurs de science-fiction anglo-saxons y trouveront la matière de romans entiers, ou la chute d'une nouvelle bien tournée, au détour d'une petite phrase assénée par Fort pour se jouer des certitudes des scientifiques du siècle dernier (2). Le fortéen de base, celui qui vous dira : « La science officielle refuse d'examiner les faits maudits recueillis par Charles Fort », y trouve avant tout des données, mais aussi un support pour assumer une identité de marginal du savoir. C'est l'attitude des ufologues qui compulsent les bouquins de Fort comme autant d'almanachs de cas pré-arnoldiens(\*). En fait, tous les amateurs de para-sciences peuvent trouver leur bonheur à la lecture au premier degré du *Livre des damnés*. Certains prennent Fort pour un véritable prophète de l'étrange ; ils en font un précurseur de la théorie des anciens astronautes (3). Un ufologue membre du renouveau charismatique ne m'a-t-il pas affirmé qu'on trouvait dans Fort la prémonition de l'attaque de Pearl Harbor !

Il existe même des fortéens intégristes totalement dépourvus d'humour et prêts à sermoner quiconque manquerait de respect à la mémoire de leur idole. Ce Fort-là, champion de l'anti-science, n'était pas celui que Benayoun prit la peine de traduire de si magnifique façon. Son Fort à lui aurait plutôt sa place dans le panthéon des auteurs appréciés des surréalistes. Fort fut bien aussi un maître du collage qui s'était approprié des données inscrites dans une sorte de merveilleux scientifique (et somme toute assez semblables à celles qui avaient influencé Jules Verne), pour en faire, non pas de l'anticipation ni un catalogue de l'inexpliqué, mais bien une réflexion humoristique sur les rapports entre la crédulité et la connaissance. Amateurs de science-fiction, ufologues ou épistémologues liront donc *Le Livre des damnés* chacun à leur manière, mais tous y trouveront l'écho de leurs propres préoccupations. C'est bien là l'ultime revanche de Charles Fort sur ceux qui le prennent trop ou pas assez au sérieux.



Aron Sussman - Damon Knight

Jean-Louis Brodu

Charles Hoy Fort, *Le Livre des damnés*, Paris, Néo, 1990.

(\* ) C'est-à-dire qui précède l'observation de Kenneth Arnold, l'Américain qui, en rapportant une observation d'aéronefs étranges, en juin 1947, a contribué à déclencher la première controverse sur les soucoupes volantes (ndlr).

(1) Jean-Luc Buard, « Jacques Bergier, correspondant de Lovecraft ? De la légende à la réalité », *Etudes Lovecraftiennes* n° 9, Noël 1990.

(2) *Guerre aux invisibles* d'Eric Frank Russel (Denôel) est le plus connu des romans de SF explicitement inspiré par Fort. On peut aussi citer *Il était une porte* de Talbot Mundy (Néo), *Séquence Sigma* de James Blish (Ed. Guénaud), *La glace et le fer* de W. Tucker (OPTA). Quant aux nouvelles inspirées par l'œuvre de Fort, il en existe trop pour pouvoir toutes les citer. L'une de mes préférées est *La guerre des sorcières* de Matheson (in *Histoires de pouvoir*, Le Livre de Poche, 1975). Pour plus d'informations sur l'influence de Fort chez les auteurs de SF, reportez-vous à ma maîtrise de littérature américaine : *Charles Fort : précurseur excentrique du domaine anomalistique* (Institut Charles V, Paris VII, 1982).

(3) Paul J. Willis, « The Alien Visitors of Charles Fort », *Strange Magazine*, n° 1.

Pour en savoir plus :

Les éditions françaises (de Robert Benayoun) du *Livre des damnés* sont :

- extraits dans la revue surréaliste *Médium*, janvier 1955 ;
- Deux-Rives, Paris 1955 (préface de Robert Benayoun et avant-propos de Jacques Bergier) ;
- Eric Losfeld, Paris 1967 (trois préfaces de Benayoun et message de Tiffany Thayer), 257 pp.

Lo ! a également été traduit (par Jean-Pierre Laügt) : *Lo ! - Le nouveau livre des damnés*, Pierre Belfond, Paris 1981, 314 pp.

Les quatre livres de Fort (*The Book of the Damned*, *Lo !*, *Wild Talents et New Lands*) ont été réunis en un gros volume : *The Complete Books of Charles Fort* (avec une introduction de son biographe Damon Knight et un index de Henry Schlienger), Dover Publications, New York 1974, 1125 pp.

• **EDGAR P. JACOBS PLAGIAIRE ?**

Jean-Marc Deschamps soulève dans le dernier numéro d'*Onni-Présence* le problème des troublantes similitudes entre les illustrations de Dudouyt pour *La Guerre des mondes* de Wells et les tripodes de Jacobs illustrant le même roman en 1946. Il conclut que Jacobs a copié. Il n'est pas le premier à faire la remarque. Si l'on se reporte au numéro 220 d'avril 1972 de la revue *Fiction*, dans une note de Denis Philippe au sujet du numéro spécial de *Schtroumpf* consacré à Jacobs, on peut lire ceci :

« Il est nécessaire pourtant de signaler (ce que l'équipe de *Schtroumpf*, par respect sans doute pour leur grand homme, s'est bien gardée de faire), que le Jacobs de *La guerre des mondes* s'est révélé un plagiaire de grande classe ! Les rares collectionneurs qui possèderaient l'édition du livre de Wells publié en 1923 chez Calmann-Lévy n'auront qu'à jeter un coup d'œil sur les illustrations (d'un certain Dudouyt) pour se rendre compte qu'Edgar y a largement puisé, certaines (le télescope du début, l'apparition du premier Martien au-dessus du cône) étant reproduites trait pour trait, après une simple inversion droite-gauche/gauche-droite... Et la technique utilisée (avis chez Dudouyt, mine grasse chez Jacobs) accentue encore la ressemblance.

Mais cela ne doit pas ternir notre admiration pour le créateur : on sait que le domaine de la B.D. est un creuset à plagiaires, ceux-ci n'étant en général qu'un point de départ pour l'épanouissement ultérieur d'une œuvre. Et, en ce qui concerne Jacobs, nul doute que *Le piège diabolique*, par exemple, ne doive plus rien à personne graphiquement parlant — le thème étant une somme intelligente d'influences parfaitement digérées. » (pp. 159-160).

Alors, affaire classée ? Pas si facilement. En effet, dans le numéro d'août 1972 de la même revue, paraît la réaction d'Edgar P. Jacobs à l'accusation :

« Je viens de lire dans *Fiction* d'avril dernier, votre critique du numéro spécial que le fanzine *Schtroumpf* m'a consacré en juin 71. Je vous remercie des éloges que vous avez bien voulu faire de mes travaux, mais j'apprécie beaucoup moins la qualité de « plagiaire de grande classe » dont vous me gratifiez et que je récusé catégoriquement.

Les analogies que vous signalez entre les illustrations du dessinateur Dudouyt et les miennes sont uniquement dues aux raisons suivantes : 1° Notre commune fidélité au texte de H.G. Wells. 2° La technique utilisée. 3° La similitude de certaines séquences. (Je précise à ce propos que les séquences à illustrer étaient choisies par la rédaction de *Tintin*.)

Je crois donc pouvoir affirmer que les rapprochements un peu hâtifs que vous

avez cru pouvoir faire au sujet de certains dessins ne sont qu'apparents et ne peuvent soutenir un examen sérieux. L'exemple du « télescope » est d'ailleurs caractéristique à cet égard. En effet, le personnage de Dudouyt est présenté franchement de profil, alors que le mien est représenté de trois-quart dos. Il me paraît dès lors difficile de parler de copie, inversée ou non.

Quant à l'aspect un peu archaïque de ma machine martienne [Denis Philippe écrivait que « Les fameux tripodes de Wells sont croqués d'une manière un peu naïve (genre robots en fer-blanc articulés par de gros boulons, ainsi qu'on imaginait les machines extraterrestres dans les années

40) »], il est délibérément voulu, ceci pour rester dans le style « fin de siècle » du roman. J'ai seulement veillé à la rendre plausible. A cet effet, j'ai chargé un ingénieur de m'établir, préalablement à toute recherche graphique, une étude technique de ladite machine conforme à la description de l'auteur. Précaution que ne semble pas avoir prise mon prédécesseur, dont les tripodes aux pattes massives se seraient, aux dires des spécialistes, enfoncés dans le sol dès leur premier pas. » (p. 154).

Voilà. A chacun maintenant de se faire sa propre opinion.

Pierre Szezechowski

**Les rumeurs à Sheffield**

Pour la huitième année consécutive, un congrès consacré aux légendes contemporaines s'est tenu à l'Université de Sheffield (GB) du 23 au 27 juillet 1990, sous l'égide de la Société Internationale pour la Recherche sur les Légendes Contemporaines. On a pu y entendre les exposés de la crème des folkloristes œuvrant dans ce domaine de recherche. Leur travail de collecte et d'interprétation est extrêmement précieux pour tous ceux que les croyances modernes intéressent.

Nouveauté cette année, un bon tiers des exposés eut comme sujet, non pas les légendes, mais les rumeurs. Trois d'entre eux furent consacrés aux rumeurs-paniques de sectes sataniques dont l'ampleur aux USA et en Grande-Bretagne a surpris bon nombre de participants (selon des « survivants » ayant « retrouvé » la mémoire sous hypnose, ces supposées sectes secrètes pratiquent l'enlèvement et le meurtre rituel).

Quant aux croyances relatives aux ovnis, elles furent mentionnées par Bill Ellis dans son exposé sur les mutilations de bétail aux USA. Il souligna l'importance des réseaux de passionnés (certains ufologues par exemple) dans la construction d'une mythologie contemporaine ; MJ-12 et Petits Gris étant bien sûr de la partie.

Si vous désirez participer à la prochaine conférence ou vous procurer les comptes rendus des précédentes, contactez Paul Smith, International Society for Contemporary Legend Research (ISCLR), Department of Folklore, Memorial University, St John's, Newfoundland, Canada A1C 5B7.

J.-L.B.

**LIVRES**  
ANCIENS & MODERNES

Science - Philosophie - Religion  
Esotérisme - Folklore  
Varia

Des centaines de titres épuisés

Calalogue sur demande à :

Jean-Luc PROUST

B.P. 125 - 33310 LORMONT

TEL. 56 06 87 28

• **MARXISME  
ET NON-CONTACT :  
UNE REPLIQUE**

J'ai lu avec une certaine surprise - bien que je connaisse la ligne d'interprétation du phénomène ovni défendue par votre revue - le commentaire de mon livre *Perché gli extraterrestri non prendono contatto pubblicamente ?*, signé par M. Bruno Mancusi (OP n° 43-44, avril 1990, p. 50).

M. Mancusi, que ceci soit dit clairement, exagère dans la superficialité. L'auteur du commentaire, du commencement à la fin, se soucie uniquement de ridiculiser tant le livre que son auteur. La critique ne se propose pas comme objectif un sérieux débat d'idées, mais simplement de semer la confusion, la désinformation.

Où M. Mancusi a-t-il lu que l'auteur du livre affirme que les extraterrestres sont des communistes ou marxistes et que, par conséquent, le « contact » n'est pas possible parce que l'humanité n'est pas communiste ? M. Mancusi a-t-il vraiment lu mon livre ? J'en doute.

(...)  
Stanton Friedman et Antonio Ribera, par citer seulement deux noms, ont avancé la même hypothèse : les Terriens représentent peut-être un danger potentiel pour des civilisations d'une galaxie plus développée qui visite la Terre. Voilà pour-quoi, peut-être, elles surveillent notre évolution.

(...)  
La préparation de ce livre a coûté à l'auteur huit années de recherches, de travail à plein temps. Huit années que Bruno Mancusi efface avec une poignée de sarcasmes. Je vous invite à discuter amicalement de toutes ces questions. Je suis à votre disposition pour discuter, pour débattre, mais avec la tête, pas avec les poings.

C'est avec la tête que l'écrivain-ufologue italien Pier Luigi Sani a écrit : « *Je pense que le livre mérite d'être lu (...) au-delà des sympathies que les opinions ufologiques et politiques de l'auteur peuvent rencontrer, ce livre est une invitation à la réflexion et à la discussion, en plus d'être une authentique mine de renseignements, de données, concernant non pas seulement les ovnis, mais également de nombreuses autres disciplines (politique, science, philosophie, religion, etc.)* » (*Il Giornale dei Misteri*, n° 212, juin 1989).

(...)  
Et pour finir, je vous rappelle ce passage de Jean Sider, dans son récent livre *Ultra top secret* (p. 422) : « ... et je m'élève contre ceux qui n'utilisent que la sociologie et la psychologie, pratiquent le mensonge par omission et la tromperie délibérée lorsque le phénomène ne cadre pas avec leurs théories ».

Dante Minazzoli

• **MARXISME :  
L'AUTEUR SE REBIFFE**

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier car c'est la première lettre de critique que je reçois depuis 6 ans que j'écris pour Ovni-Présence. Cela prouve qu'au moins UN de mes articles a été lu attentivement...

Je vais maintenant répondre aux points que vous soulevez. Vous écrivez : « M. Mancusi (...) exagère dans la superficialité ». Peut-être, mais vous, vous avez fait exactement le contraire, c'est-à-dire ramplir 400 pages avec une théorie qui ne repose sur rien. En effet, on peut lire aux pages 107-108 de votre livre : « 1) Nous pouvons nous baser sur le fait que le phénomène ovni est réel, matériel. (...) 2) Nous pouvons nous baser sur la conviction qu'il s'agit de civilisations extraterrestres. (...) 3) Nous pouvons nous baser sur la constatation qu'il s'agit de civilisations pacifiques. (...) 4) nous pouvons nous baser, en même temps, sur le fait que les extraterrestres nous surveillent parce que nous représentons un danger potentiel. Mais d'où sortez-vous tout cela M. Minazzoli ? Où sont vos preuves ? Je n'affirme évidemment pas que ce sont les contraintes de vos axiomes qui sont vrais, mais simplement qu'à l'heure actuelle on ne peut pas apporter de réponses définitives à ces questions. Vous parlez de « faits » et de « convictions » alors qu'il ne s'agit que de spéculations.

J'aurais écrit « que l'auteur du livre affirme que les extraterrestres sont des communistes ou marxistes et que, par conséquent, le « contact » n'est pas possible parce que l'humanité n'est pas communiste ». J'ai eu beau relire ma critique, je n'y ai pas trouvé la première affirmation (E.T. marxistes). Je vous retourne donc la question : où avez-vous lu cela ? En revanche, j'ai effectivement écrit que, selon vous, « les E.T. ne prennent pas contact avec nos autorités parce que nous n'avons pas encore adopté le système marxiste ». C'est ce que j'ai cru comprendre de votre théorie et deux passages de votre livre le confirment : « Et puisque nous ne sommes pas mûrs pour ce contact, mais qu'en même temps nous nous efforçons de conquérir l'espace intérieur, ils doivent avoir mis la Terre en quarantaine et décidé de nous barrer la route vers les étoiles » (p. 106) : « Si notre évolution historique avait mis en harmonie le développement technologique-scientifique avec le progrès social, tout aurait été différent. Supposons que l'humanité terrestre eût édifié en temps utile un nouveau monde : l'humanité socialiste, fraternelle, telle qu'elle est prévue dans les schémas théoriques du marxisme classique. Une société qui eût permis (...) de compléter le processus d'humanisation et de préparer un nouveau saut dans l'évolution de l'être, de l'espèce » (p. 109). Il me sem-

ble donc que vous suggérez clairement que si nous avions adopté le système marxiste, nous serions mûrs pour le contact.

Le dernier passage de votre lettre est révélateur de la faiblesse de votre théorie : à bout d'arguments, vous m'attaquez (en citant Jean Sider) au lieu d'essayer de me convaincre de la justesse de votre opinion. Je ne vois pas très bien où j'ai utilisé la sociologie et la psychologie pour critiquer votre livre ? !

Bruno Mancusi

• **CONTRE-DEMESURE**

Merci à Renaud Marhic d'avoir bien voulu vérifier les sources que j'avais indiquées dans *Science et Vie* n° 877, ça prouve qu'il l'a lu. Mais s'il l'avait bien lu, il aurait vu que l'article « La Guerre des radars » de Dominique Walter date de 1977. C'est le plus ancien de ceux que j'avais cités. On a fait quelque progrès depuis, comme l'indiquait clairement l'article de Serge Brosselin, « Radars fureteurs contre avions furtifs », paru en 1988 et qu'il n'a pas cités.

Dans l'article qu'il croit avoir si bien compris, j'avais écrit : « Si les ovnis belges sont pilotés par des extraterrestres, leur technologie n'est pas tellement en avance sur la nôtre ».

Là-dessus, il nous explique que la thèse de l'avion furtif est à égalité avec celle de l'ovni. Ça n'a pas l'air de le gêner que l'ovni en question ne transcende nullement la technologie terrestre.

Ça ne le gêne pas non plus que les avions furtifs constituent un phénomène réel et connu, alors que l'ovni est, par définition, un phénomène inconnu, qui doit d'abord être identifié pour être incorporé dans une panoplie d'hypothèses. Prenons un exemple : les cercles, que les Japonais aiment tant photographier dans les champs de blé anglais, peuvent être attribués :

- Soit à un phénomène inconnu (danse de fées, sabbat de sorcières, téléimpression psychokinétique, manipulation de l'espace-temps, atterrissage de soucoupes, balisage extraterrestre et j'en passe).
- Soit à des paysans furtifs, dont l'existence n'est mise en doute par personne, d'autant plus qu'ils vendent des souvenirs à l'entrée du champ.

Doit-on dire que, parce que l'on ignore lequel de ces paysans aurait tracé ces mystérieux cercles, l'hypothèse ne vaut pas mieux que celle des sorcières ou celle des extraterrestres (ou de sorcières extraterrestres) ? A ce compte-là, on ne pourrait nier que, puisque l'auteur d'un article anonyme est inconnu, il est forcément extraterrestre.

Mais il y a mieux. Il nous affirme ex cathedra que les systèmes de contre-mesure ne sont en aucun cas prévus pour simuler le comportement d'un ovni, car

ce serait le meilleur moyen pour ne pas tromper un pilote ennemi et son électronique de bord.

Bon, supposons qu'il le fasse quand même, ou mieux encore, qu'un vrai ovni apparaisse sur les écrans radar de l'Armée belge et ne simule rien du tout. Quelle sera la réaction des pilotes et des radaristes belges ? Selon son raisonnement, ils vont s'apercevoir tout de suite, d'après ses accélérations foudroyantes, qu'ils ont affaire à un avion furtif déguisé en ovni et rédigeront un rapport dans ce sens. On ne la fait pas aux militaires belges.

Or, ce rapport, Renaud Marhic l'a sur son bureau aussi bien que moi. Il ne semble pas particulièrement favorable à l'hypothèse des avions furtifs.

C'est bien lui qui écrivait "Cherchez l'erreur..." ?

**Dominique Caudron**

**Au-delà d'une volonté, bien compréhensible, de « contre-attaquer », je vois mal ce que prouve la réponse de D. Caudron :**

**1. Si j'ai cité la plus ancienne des références utilisées par l'auteur, c'est que ses références plus récentes ne concernent pas les contre-mesures. Ces dernières sont à peine évoquées dans l'article de S. Brosselin, consacré au radar et à la furtivité. Le lecteur pourra le vérifier à loisir.**

**2. La question reste posée : D. Caudron peut-il démontrer que les effets constatés par la Force Aérienne Belge, dans la nuit du 30 au 31 mars 1990, correspondent précisément aux effets engendrés par un type connu de contre-mesures ? J'ajouterais : quels ont été les spécialistes consultés par l'auteur (pilotes, spécialistes en aéronautique et avionique, etc.) ? Le reste n'est que rhétorique.**

**Renaud Marhic**

## • UN COURRIER D'AIMÉ MICHEL

J'ai lu vos numéros d'Ovni-Présence, c'est sérieux et bien fait.

Je confirme ce que vous a dit Francine Fouéré sur ma suggestion de "tout publier" (voir OP n° 43/44, p. 7, note 6). Si elle pouvait dater, vous sauriez vers quelle époque j'ai commencé à penser que l'on ne pouvait définir la vraie nature de l'UFO : peut-être "dur", pesant, dimensionné ; peut-être un fantôme qui, de temps en temps, devient endémique ; probablement les deux, et autre chose encore. Métaphore : le chat devant la TV, ce qu'il voit est-il vrai ?

L'ovni ne peut, selon moi, être étudié de façon fructueuse pour le moment, pas plus que la parapsychologie et toutes ces choses qui m'ont, un moment, tant inté-

ressé = impasses totales. Cela n'entre pas dans le cadre cartésien définissant toute science : x, y, z, t dont on touche les bornes en physique quantique.

La seule voie prometteuse actuellement, c'est SETI, non qu'on trouvera forcément quelque chose, mais parce qu'on a une méthode.

**Aimé Michel**

## • MENSONGES FLAGRANTS

J'ai bien reçu OP n° 45, mais j'ai été plutôt déçu par son maigre contenu.

Les lecteurs ont dû se demander pour quelles raisons exactes un texte de A. Dumoulin, bourré de mensonges grossiers sur le F-117A a été préféré à une source plus fiable, comme la brochure éditée par le constructeur de cet avion - Lockheed - et rédigée par Jay Miller de l'Aerofax, Arlington, Texas, que l'on trouve dans toutes les librairies spécialisées.

J'ose espérer qu'une mise au point sera faite dans le prochain numéro, car tromper les lecteurs en leur servant des éléments imaginaires, n'est pas fait pour crédibiliser votre revue déjà très contestée.

J'aurai l'honnêteté de vous dire que je signale cet abus manifeste dans mon futur bouquin (*La Manipulation magonienne*, à paraître au milieu du printemps prochain), sans méchanceté. Je puis supporter les articles sans intérêt et même négatifs, mais pas les mensonges flagrants.

**Jean Sider**

**Nous proposons à notre aimable correspondant de reprendre en mains le n° 45 d'OP et d'en faire une lecture attentive(\*), tout autant qu'assistée. Que lit-on ? Que le texte incriminé est objectivement présenté comme étant un communiqué de presse que nous reproduisons, au même titre que ceux du Ministère de la Défense Nationale et de la SOBEPS, en illustration de la controverse liée à la vague belge. A la différence de ces deux derniers textes, il n'était pas possible - pour une question de longueur - de le publier en fac-similé. Nous avons donc préféré en établir une nouvelle saisie, tout en prenant bien soin de le présenter pour ce qu'il est : un communiqué de presse (c'est d'ailleurs le titre de la rubrique, créée pour la circonstance, qui figure blanc sur noir en p. 10, rappelé deux pages plus loin) et présenté comme tel dans le chapeau de l'article, toujours en p. 10. Ouf, CQFD ! Voilà pour la visite guidée d'OP !**

**A notre tour de demander à Jean Sider comment il compte procéder pour faire état d'une controverse (merci de relire l'édition p. 3), sans laisser s'exprimer les acteurs, tous les acteurs, sans citer, sans publier le ou les textes qui en sont à l'origine ! Car, qu'on le veuille**

**ou non, l'intervention d'André Dumoulin est bien celle qui a lancé l'hypothèse du F-117A et mérite, à ce titre-là, l'intérêt que nous lui avons porté. Quant à la liste des mensonges grossiers et autres éléments imaginaires, nous l'attendons toujours...**

**... et peut-être eut-il été plus constructif de commencer par là, car cette liste, nous l'aurions publiée !**

**Yves Bosson**

(\* ) Jean Sider a-t-il seulement lu ce numéro ? On peut en douter, car il aurait alors pu nuancer sa prose (voir l'interview du colonel de Brouwer et l'article de Michel Bougard, critique à l'égard du GRIP).

## • VAGUE BELGE ET SEPTICISME

Vous vous demandez (OP n° 45, p. 14) pourquoi les triangles volants sont davantage observés dans la région francophone de la Belgique. Je pense que ceci n'est pas exact ! Il vous faut savoir que nous avons rassemblé quelques 70 observations faites dans les Flandres. La raison pour laquelle les gens voient plus d'ovnis en Wallonie est dû au fait que la SOBEPS a fait immédiatement état des témoignages dans la presse et à la télévision. Des articles de journaux relatifs aux triangles volants sont parus quasi quotidiennement et les gens se sont donc tout naturellement mis à la recherche de tels triangles. Des 1 000 cas wallons, seulement 50 % présentent une certaine étrangeté. La plupart des personnes se mettent à scruter le ciel et, observant de simples avions conventionnels dotés de grandes lumières blanches, ils transmettent ces cas à la SOBEPS. Nous (NUFOC) avons aussi souvent observé des avions pour nous rendre compte du type d'effets qu'ils peuvent produire. Je puis vous assurer qu'ils peuvent provoquer des effets très étranges. Il est très facile d'isoler un triangle lorsqu'un avion vous survole. C'est également pour cette raison que je suis convaincu que les observations faites le 5 novembre 1990 sont le résultat d'une rentrée atmosphérique. La raison pour laquelle les gens rapportent des triangles est simplement dû à une forme populaire que les gens commencent à assimiler.

**Filip Rekoms  
NUFOC - Belgique**

**LES ETATS MODIFIES DE CONSCIENCE :** Théorie (ethnologie, psychologie, physiologie, normale et pathologique), expérience (relaxation, rêve éveillé, suggestologie, méditation, poétique, etc.), réflexion. Formations assurées par C. Lemaire, Dr en psycho-physiologie.

Inscription immédiate pour début octobre : (1) 42 36 04 91 ou 68, rue J.-J. Rousseau. 75001 Paris.

# POUR RECEVOIR OVNI-PRÉSENCE PAR LA VOIE DES AIRS...



... remplissez ce bon

Je m'abonne à **Ovni-Présence** et recevrai, en cadeau, deux numéros spéciaux (à choisir dans la liste ci-dessous) :

- GEPAN : une manip de trop
- Des cas, rien que des cas

- Speciale Italia
- Very british (spécial Grande-Bretagne)

Abonnement pour  un an (4 n°) - 100 FF/25 FS  
 deux ans (8 n°) - 180 FF/45 FS

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse complète : .....  
Date : .....  
Signature : .....

Paiement à effectuer pour la France uniquement, à l'ordre de : AESV, adressé à AESV-France,  
Boîte Postale 324 13611 Aix-en-Provence Cédex 1.  
Pour la Suisse et autres pays : AESV-Suisse, Case Postale 342,  
CH-1800 Vevey 1 CCP 18-5723-5